

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

79e ANNEE No. 32

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

VENDREDI, 9 OCTOBRE 1931

L'ECOLE TECHNIQUE

N'A PAS SA RAISON D'ETRE.— EN MARGE DE CERTAINES REQUETES.— OU L'ECOLE TECHNIQUE, OU INDUSTRIELLE, FERAIT DOUBLE EMPLOI AVEC UNE AUTRE INSTITUTION.—L'ACADEMIE PICHE, DE LACHINE, ET LES LEÇONS QU'ELLE INSPIRE.

On continue, dans certains quartiers, à faire grand train autour de l'École Technique projetée. C'est mal à propos. Il a été prouvé, tant et plus, que nous n'avons guère besoin de cette école technique, ou professionnelle, ou industrielle. Elle coûterait les yeux de la tête, ce que chacun sait, et elle ne rendrait à la population que des services moyens, peu proportionnés aux dépenses qu'elle occasionnerait. Au reste, la population de Saint-Hyacinthe n'a jamais demandé une école technique du genre qu'on veut lui imposer. Les manufacturiers ne l'ont pas demandée, les ouvriers ne l'ont pas demandée. Sans doute, on va nous présenter demain des requêtes signées, réclamant la construction de l'école. Comme tout le monde sait, il y a là-dessous un truc, éventé depuis longtemps. Les partisans de l'École Technique, profitant de la situation créée chez nous par le chômage, ont fait pression sur les ouvriers actuellement privés de travail, leur enjoignant de signer des requêtes en faveur de la construction de l'école. Nombre de citoyens ont signé. Mais cela indique leur désir d'avoir du travail, bien plus que leur envie d'une école technique. Il ne faut pas se méprendre là-dessus.

Sans doute, il sort de notre Académie Girouard, chaque année, des jeunes gens désireux de continuer leurs études dans un sens déterminé, et qui ne le peuvent pas, faute d'institutions spéciales où se diriger. C'est pour ces jeunes gens que l'École Technique serait fondée. Or, il n'y a aucun sens à construire un établissement qui coûterait \$25.000. et plus, par année, pour accommoder peut-être quatre, cinq, ou dix jeunes gens. Mais là n'est pas l'essentiel. Non seulement l'École Technique nous coûterait trop cher, mais elle arrive en un temps où elle ferait nécessairement, chez nous, double emploi.

Le *Clairon*, dans son dernier numéro, nous dit ce que seraient les cours de la future école technique. Il reproduit pour cela le programme de l'école industrielle de Lachine, qui est similaire, paraît-il, à celui qu'on veut nous donner. Seulement, dans ce programme, on apprend que l'école industrielle de Lachine n'est pas une institution nouvelle, mais une institution greffée sur une autre, déjà existante, en l'occurrence l'Académie Piché.

Nous lisons: "Le nouveau cours, (de l'Académie Piché) n'est pas un cours technique proprement dit, mais il tiendra le milieu entre celui-ci et le programme industriel, préparé par le Conseil de l'Instruction publique.

"L'Académie Piché n'en reste pas moins ce qu'elle était, c'est-à-dire une école primaire supérieure. Tout le changement apporté à cette école c'est l'addition du cours industriel.

"Voici comment fonctionneront les études à cette institution. "Jusqu'en 7ième année, inclusivement il n'y a rien de changé dans le programme du Conseil de l'Instruction publique, sinon qu'en 6ième et 7ième, années préparatoires au cours industriel, quelques heures chaque semaine sont consacrées pour l'enseignement du dessin technique, des sciences et des ateliers, le bois et le fer se partageant également le temps y destiné.

"A partir de la huitième année, il y aura spécialisation, c'est-à-dire que les élèves pourront opter soit pour le commerce, soit pour le fer, soit pour le bois." (Cf. *Le Clairon*, 2 octobre, 1931)

Dans cet extrait du *Clairon*, nous trouvons précisément la condamnation de l'École Technique, telle qu'on la conçoit à Saint-Hyacinthe. Il n'est pas besoin, pour avoir un enseignement du genre de celui qu'on donne à l'école industrielle de Lachine, de construire un édifice de \$90.000. ou de \$100.000., de payer ensuite les frais d'administration et d'entretien d'un tel édifice. Rien ne serait plus facile, comme on a fait à Lachine, d'ajouter un cours spécial aux cours déjà existants dans nos écoles. Bien plus, nous n'avons pas à nous casser la tête avec le projet d'école technique, puisque les Frères du Sacré-Coeur ont annoncé la réouverture prochaine de leur collège du Boulevard Laframboise, avec classes supérieures spéciales, répondant aux besoins des élèves qui ne peuvent trouver, à l'Académie Girouard ou ailleurs, le complément nécessaire à leurs études. Ce projet des Frères du Sacré-Coeur est très précis. Il a été longuement étudié. Pour démontrer qu'il ne s'agit pas ici d'histoires en l'air, nous donnons dans une autre colonne le programme exact du Collège du Sacré-Coeur, quand il rouvrira ses portes, en septembre, 1932. Ce programme nous est communiqué par les autorités, et nous le soumettons à nos lecteurs. En le comparant de près avec le programme de l'Académie Piché, de Lachine, on verra qu'ils se ressemblent comme deux frères. Il prouve amplement que l'école technique ou industrielle, telle qu'on nous l'a représentée jusqu'à date, n'a pas sa raison d'être à Saint-Hyacinthe, et qu'elle ferait double emploi avec une autre institution.

Harry BERNARD

Le Monument du Souvenir Canadien

L'année 1934 marquera, comme on le sait, le quatrième centenaire de la plantation par Jacques Cartier à Gaspé de la première croix érigée sur le sol canadien. C'est la prise de possession du Canada par le Christ.

Glorieux anniversaire qu'il faut célébrer par un monument qui évenement important. Un comité composé de hautes personnalités canadiennes a été formé et il s'est arrêté au projet d'élever à l'endroit même où Cartier planta la croix une basilique dédiée au Christ-Roi. Non seulement l'épiscopat de notre province, mais

le Souverain Pontife lui-même a approuvé et béni ce projet.

Il ne s'agit plus maintenant que de le réaliser. Des fonds assez considérables sont nécessaires. Déjà le parlement de Québec et nos principales villes ont voté de forts montants. Mais le comité désire une souscription populaire afin que ce monument soit l'hommage de tout un peuple.

Ces idées, l'honorable sénateur Lemieux qui est l'un des parrains du projet, a bien voulu les exprimer dans des pages que l'Oeuvre des Tracts publie aujourd'hui en brochure. C'est un beau chapitre d'histoire qu'il évoque. Tout canadien se sentira plus près en le lisant. La brochure, qu'il faut répandre partout, se vend 10 sous l'exemplaire, \$6.00 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Dans le passé

SAINT-CESAIRE

par G. P. A.

C'est le 11 février 1835 que J-Bte Guy vendit à Théophile Lemay, notaire de Ste-Marie, agissant pour sa fille Esther Sophranie, épouse de Norbert Gauthier un emplacement de 90 x 112 pds au village de St-Pie, faisant partie de la terre de Joseph Bistodeau, borné en front par le chemin du roi et la place de l'église, en arrière et au sud-est par Antoine Sénécal et au nord-ouest par Etienne Blanchard. C'est là que naîtra messire Norbert Gauthier qui sera plus de 40 ans curé à St-Damase, ainsi que Mlles Esther, Catherine, Victoria et d'autres.

L'inventaire de Pierre Claude Phaneuf, marchand de St-Damase, fait le 9 avril 1835, montre un actif de 9166.8.

Par l'acte d'engagement de l'instituteur Joseph Brodeur le 25 juin 1835, nous voyons que les enfants fréquentant l'école no 7 n'avaient à lui payer que 12 sous par mois chacun.

En mars 1836, Eustache Soupras acheta à raison de 24 livres le quintal, du sel de perlasse livrable en mai et juin; le 9 de Jean Lagorce 3 quintaux de Frs Massé 3, de Joseph et Toussaint Deslandes 3, de Joseph Marcoux 5, de Frs et Alexis Phaneuf, 5, d'Antoine Benoit 2, de Jacques Monty, Ignace Morisseau et Pierre Desnoyers 9, de JBte Coiteux 2, de Frs Girard père, 3, le 17 d'Emmanuel Choinière et Pierre Breau 4, de Joseph Girard 6, de Christophe Daudelin 4, de Pierre et JBte Morin 4, de Hyacinthe Massé 9, le 19 de Pierre Bourgault 3, le 21 de Frs Xavier et de Joseph Legros 1, de Augustin Noisieux 3, et le 28 d'Edouard Tétreau 8. Et c'est ainsi que nos anciens trouvaient le moyen de vivre du bois dans le bois.

Le 10 août 1836, Louis Bourdon, maître-meurier, passait contrat de mariage au nom de son fils Louis, âgé de 19 ans, avec le major Frs Papineau stipulant pour sa fille Césaire âgée de 20 ans. Et c'est ce jeune couple que nous avons vu faisant pour un temps le commerce au petit village de Ste-Brigide d'Iberville.

Il fallait qu'il y eût de l'activité dans le commerce qui se faisait à St-Césaire, puisque Eustache Soupras, Louis Marchand, Calixte Sosthènes Gigon et M. Gareau jugèrent à propos de s'associer.

L'inventaire de Madeleine Goulet veuve de Louis Brunelle notaire de St-Hyacinthe, fait le 21 septembre 1838, nous la montre riche de 265 livres et 7 sols.

Le 17 janvier 1839, JBte St-Onge loua pour une année, au prix de 25 louis, à Barthélemy Conrad Augustin Gagy, lieutenant-colonel de la milice provinciale et magistrat surintendant pour le district de Montréal agissant pour et au nom du gouvernement, un lopin de terre avec maison, grange, écurie, borné en front par la grande rue, du côté nord-ouest par William Cordeau et du côté sud-est par une rue. Y avait-il anguille sous roche? Il s'agissait de surveiller les patriotes, de les empêcher de se réveiller, de les maintenir dans la soumission et le devoir.

Le 21 avril 1841, nous rencontrons à St-Césaire Robert Allsopp fils, avocat demeurant à Farnham, agissant pour Robert Allsopp son père de la ville de Québec, faisant signifier des protêts à certaines personnes qui avaient coupé des billots sur des terres ne leur appartenant pas dans le township de Farnham, sommant ces personnes d'avoir à payer ces billots, avant de les jeter à l'eau pour les descendre au moulin.

G.P.A.

Nouveau programme du Collège du Sacré-Coeur

Le collège ouvrira ses portes en septembre, 1932.— Etudes commerciales supérieures et enseignement technique.— Ateliers de travaux manuels.

Sciences théoriques

On trouvera ci-après le programme d'études qui sera en vigueur au Collège du Sacré-Coeur de notre ville, lors de sa réouverture pour le public, au mois de septembre, 1932:

1.— Le cours d'études sera basé sur celui du Conseil de l'Instruction publique.

2.— Il comprendra le cours primaire complet:

- a) élémentaire de 3e à 6e année;
- b) complémentaires de 6e à 8e qui fera suite;
- c) les classes supérieures de 9e à 11e qui compléteront.

3.— Le cours comprendra des éléments de latin et les trois sections: agricole, commerciale et industrielle.

4.— Le cours d'études donnera entrée aux écoles supérieures: Hautes Etudes, Polytechnique, Technique, Agricole, ou préparera directement pour le commerce ou l'industrie.

5.— Ce programme comporte un outillage dispendieux:

- a) Machines à écrire et papeterie de comptabilité, banque, etc.
- b) Cabinet de physique.
- c) Cabinet de chimie.
- d) Cabinet de technologie (échantillons).
- e) Cabinet de botanique (herbiers).
- f) Atelier de travaux manuels.
- g) Atelier de dessin et modelage.

6.— Le collège pourra accepter quelques-unes des hautes classes des commissions scolaires au besoin.

TRIBUNE LIBRE

Nous publions sous cette rubrique les communiqués que l'on veut bien nous adresser. Ils n'engagent en rien la responsabilité du journal.

Cette nouvelle route d'ici à St-Hilaire

Pour l'information des électeurs du comté de St-Hyacinthe je crois devoir souligner un fait de date récente, mais qui a son importance et qui en dit beaucoup.

Tous ceux qui, au cours de la dernière campagne provinciale, ont entendu les orateurs libéraux parler de la nouvelle route "St-Hyacinthe-Montréal" ont compris que cette route serait parfaite à tous les points de vue: surface permanente, pentes douces, etc.

Or voici que l'affaire n'est pas aussi certaine que cela, car deux corps publics: la Chambre de Commerce et l'Auto-Club de St-Hyacinthe ont cru nécessaire de se réunir et de supplier le gouvernement de la province de donner à la route en question une surface permanente, béton ou autre.

Jusqu'à il y a deux mois la chose paraissait réglée et maintenant elle est douteuse!

Si les électeurs n'ont pas été mis sous une fausse impression au cours de la campagne provinciale, cette démarche des deux corps publics que j'ai nommés était inutile... et même provocante pour le député du comté... mais si cette démarche était nécessaire... est-ce que les électeurs n'ont pas été mis sous une fausse impression?

Horace St-Germain

St-Hyacinthe, 8 octobre 1931

NOTES LOCALES

Belles fêtes à Farnham

De belles fêtes ont eu lieu dimanche dernier à Farnham, comté de Missisquoi; elles furent présidées par S. Exc. Monseigneur Aldé Desmarais, auxiliaire du diocèse de Saint-Hyacinthe.

C'est à 2 hres 30 p.m. que commencèrent les fêtes. D'abord, le curé de l'endroit, M. l'abbé Edmond Decelles, présenta à son hôte distingué les hommages de sa paroisse. Puis, S. Exc. Monseigneur Desmarais bénit un groupe de statues et une grotte, construite d'après les plans de celle que tant de catholiques vont admirer à Lourdes, France, et il prononça l'allocution de circonstance.

Le soir, à 7 hres 15, il y eut procession solennelle au flambeau. Le cortège défila dans les rues avoisinantes pour se disperser dans la cour du Collège commercial des Frères de l'Instruction Chrétienne, après s'être groupé, une dernière fois, au pied de la Grotte.

Cette grotte a été bâtie par les Frères eux-mêmes, aidés de leurs élèves, avec le concours généreux de donateurs locaux. Les deux statues viennent de Vaucoeurs, France; elles sont de fonte peinte en bleu et blanc; celle de la Vierge est haute de 5½ pieds, celle de Bernadette qui se tient à genoux, a trois pieds de hauteur.

En Cour Supérieure

Mercredi, le 7 courant, l'honorable juge Cousineau a entendu la cause de Wilfrid Beauregard vs Edmond Guyon. Le demandeur réclamait du défendeur des dommages au montant de \$199.00 par suite du fait que ce dernier s'autorisait des dispositions d'un contrat-lieu, avait dépossédé le demandeur d'un camion qu'il lui avait vendu et sur le paiement duquel il restait encore une balance impayée, telle déposition ayant eu lieu contre le gré et consentement du demandeur. Après avoir entendu la preuve faite au sujet des dommages que réclamait le demandeur, jugement a été rendu contre le défendeur pour un montant de \$90.00, savoir: \$40.00 pour dommages réellement occasionnés par suite de la privation du camion pendant trois jours et \$50.00 pour dommages exemplaires, avec dépens d'une action de dernière classe, Cour Supérieure.

Les causes de Nassif vs Demers & al, Ostiguy vs Lévesque et Rey vs Gérin, ont été remises au prochain terme qui aura lieu les 3, 4 et 5 novembre.

Dans la cause de Saurette vs Turcotte & al, jugement a été rendu contre les défendeurs, vu leur défaut de procéder.

C'est ce soir

C'est ce soir que les Petits Chanteurs à la Croix de Bois, de Paris, donneront leur concert à Saint-Hyacinthe. Ils chanteront au Séminaire de notre ville, comme annoncé. Ils ont un programme qui fera les délices de chacun. Les billets sont en vente à la Pharmacie Brodeur, au prix de 50 et 75 sous.

Fait sous-diacre

Une cérémonie d'ordination a eu lieu mercredi matin, présidée par S.E. Mgr J.-A. Desmarais, auxiliaire du diocèse de St-Hyacinthe. Le R.F. Emery Lionais, O. M.L. de Colbrook, a été fait sous-diacre. Le Frère Lionais est un ancien élève du Séminaire des Trois-Rivières. Dimanche prochain, 11 courant, il sera admis au diaconat.

Parade d'église

La parade d'église annuelle du Régiment de Saint-Hyacinthe, aura lieu dimanche prochain, à 2 heures, à l'église de N.-D. du Rosaire. Il y aura salut du T.S. Sacrement et sermon de circonstance par le R.P. A. Bissonnette, O. P. Rassemblement à l'arsenal, à 1 heure 30.

Le chômage et nous

Les problèmes prévus en marge de la question du chômage, au cours de l'hiver prochain, continuent à préoccuper nos édiles. A la séance régulière du conseil municipal, mercredi, tenue sous la présidence de S.H. le maire J.L. H. Pagé, on a traité assez longuement du chômage, faisant effort pour trouver une solution pratique. L'échevin Ernest-O. Picard, président du comité de la Voirie, favorise de plus en plus la construction d'un viaduc à la rue Laframboise, sous les voies du *Canadian National*, pour éliminer le passage à niveau qui se trouve à cet endroit. Le projet coûterait quelque \$250.000. L'échevin Picard a suggéré que l'on demande à la Législature l'autorisation d'emprunter \$250.000., sans que cela n'affecte en rien le pouvoir d'emprunt de la cité. L'échevin Eugène Payan, président du comité de l'Aqueduc, a un programme de travaux de quelque \$5000., dans son département. Il s'agit de démolir une vaste cheminée à l'Aqueduc, de poser un nouveau système de chauffage central et d'autres réparations. L'Auto-Club de Saint-Hyacinthe a aussi écrit au conseil, lui demandant de l'appuyer dans les efforts qu'il fait pour obtenir du gouvernement provincial que la nouvelle route actuellement en construction, entre notre ville et Saint-Hilaire, soit revêtue de façon permanente, et que les travaux de la route se continuent sans interruption. Le tout faciliterait les relations entre Saint-Hyacinthe et Montréal, et donnerait de l'ouvrage à de nombreux ouvriers. Le conseil alonde dans le sens de l'Auto-Club. Dans l'ensemble, si rien ne cloche, la ville espère se trouver en mesure d'employer ses chômeurs trois jours par semaine, au cours de l'hiver. La préférence sera donnée aux soutiens de famille, hommes mariés ou célibataires.

A Mont-Laurier

S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, était cette semaine à Mont-Laurier, où il a assisté à la bénédiction et à l'inauguration du nouveau séminaire.

Feu Mlle A. Leduc

Ces jours derniers, en l'église de Notre-Dame du Rosaire, ont eu lieu les funérailles de Mlle Amélie Leduc, décédée à sa demeure, à l'âge de 49 ans. La levée du corps fut faite par le R.P. N. Ferron, O.P., qui chanta aussi le service, assisté des RR. PP. F.-M. Gauvreau et A. Renaud. Les porteurs étaient MM. Georges Cadieux, Armand Cadieux, Ubald Gauthier, Ernest Guérin, Donat Parenteau, M. Dupré.

On remarquait dans le cortège MM. A. Cadieux, H. Authier, F. Leblanc, A. Lemieux, M. Leblanc, E. Provencher, J. Plamondon, O. Villeneuve, H. Gaudreau, R. Barcelou, C. Chartrand, S. Côté, M. Hébert, C. Raymond, A. Mongeau échevin, N. Nault de St-Marcel, R. Beauparlant, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Offrandes de messes: Les employés de L.O. Grothé, et les contre-maitres.

Témoignage de sympathie: les familles Emile Cadieux, Oscar Villeneuve, Stanislas Lapierre, Arthur Lemieux, Armand Cadieux, Stanislas Côté, François Leblanc, Ovide Morin, J.L. Normand, Mlle Germaine Côté, Claire Nault.

Feu M. Joseph Bourbonnière

Mercredi matin est décédé après une longue maladie, M. Joseph Bourbonnière, épouse de Malvina Duchesneau. Le défunt était âgé de 80 ans et 7 mois. Son service funèbre aura lieu samedi matin à 9 heures à la cathédrale. Parents et amis sont invités à assister à ses funérailles.

- POUR LES DAMES -

Heureux ceux qui ont faim...

Heureux ceux qui ont faim...
De rayons inconnus le jour levant s'éclairer.
Pauvres, n'enviez plus aux orgueils de la terre
Les fragiles hochets qu'ils appellent leurs biens,
Parias, miséreux, obscurs qui n'avez rien,
Rien que le faible voeu de votre âme naïve:
"Notre père des cieus que votre règne arrive."
Que votre soumission à son verbe en tout lieu,
La droiture du coeur et la confiance en Dieu,
Faibles, déshérités à la douleur en prise,
Que le joug quotidien écrase et martyrise,
Vous pour qui l'Innocent n'a pas saigné en vain,
Dociles, l'âme ouverte au message divin,
Aux mots tombés de la souffrance expiatrice:
"Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice".

Lionel LEVEILLE

(Vers la Lumière)

L'angoisse...

Ce soir, dans sa grande chambre du presbytère, le vieux curé, l'air soucieux, va et vient, les deux mains derrière le dos.

Soucieux...? Oui, il l'est, et combien!... Sa situation est devenue tragique.

Depuis toute sa vie, il a cherché à élever sa chère paroisse. Et cette paroisse tient debout grâce à son école, fidèlement entretenue par Mme de L....

Mme de L.... est morte il y a quelques mois.

Et comme les fauves tournent autour d'une proie qui défaille, tous les anticléricaux du cru tournent, depuis cette mort, autour de l'école.

—Elle ne tiendra plus, puisque celle qui la soutenait a disparu! Alors, parents, ne mettez pas vos enfants dans une école qui va mourir....

En effet, son école vacille.

Dans toute paroisse, il y a ainsi des hommes ou des femmes qui sont la cheville ouvrière des oeuvres, l'appui, la consolation de leur curé.

Quand ils disparaissent, l'oeuvre dont ils étaient la condition chancelle. Et, humainement, elle s'effondre si personne ne se lève pour continuer leur geste.

Ici, personne!...

Une école est surtout une affaire d'argent.

Ses paroissiens, à lui, sont, certes, de braves gens, mais pauvres particulièrement cette année, qui fut si dure aux cultivateurs.

Alors...? Et il en revient là... C'est la mort de son école... la mort, juste l'année du Centenaire!...

Quelle tristesse! Car c'est une bien belle école que son école.

Elle avait de nombreux succès aux examens, même officiels. Et puis, elle formait de fières chrétiennes! Quand il y a de fières chrétiennes dans un pays, le curé a des chances pour y voir surgir aussi de fières chrétiens.

Demain, dans sa paroisse, qui donc gardera la flamme...?

La fermeture de la moindre école de campagne, n'est pas seulement un malheur local, c'est une défaite pour le pays tout entier...

Toute âme qui s'élève élève le monde. Le contraire, hélas! est encore plus vrai!

C'est pourquoi toutes les écoles devraient se tenir, en France,

GRATIS



Donné gratis avec le THE ou CAFE

MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porcelaine:

1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeuner,
8 tasses.

Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.

GLOBE TEA Co. MONTREAL



Les A. F. A. C. C.

Les Associations fédérées des anciennes élèves des couvents catholiques du Canada, reprenant la série de leur activité, réunissaient à Montréal, ces jours derniers, le bureau de direction, sous la présidence de Mme Aurélien Bélanger, d'Ottawa; au Congrès de juin dernier, ce bureau a été réélu en bloc à l'unanimité.

Mme la présidente générale a fait part à ses collègues, de la nouvelle bénédiction papale reçue pendant l'été, et annoncée par Mgr Forbes, à son discours d'ouverture du Congrès, en sa qualité d'aumônier général des A.F.A.C.C. Cette bénédiction s'étend à tous les membres des amicales affiliées.

Une lettre circulaire a été envoyée à plusieurs amicales, leur enjoignant de faire tout en leur pouvoir pour seconder et aider les associations dans toutes les mesures prises en vue du bien de tous particulièrement en ce qui regarde la fondation des cercles d'études au sein des amicales, et l'aide pécuniaire à donner au Père Tavernier dans sa campagne pour notre langue et notre religion en Saskatchewan. Une réso-

lution ayant été adoptée lors du Congrès à cet effet, les offrandes des anciennes devront être envoyées à Mme la présidente générale avant le 1er novembre, afin que le montant en soit remis au Père Tavernier, en même temps que la liste des amicales qui auront pris part à cette belle oeuvre.

Il a été aussi adopté au Congrès, qu'une organisation aussi puissante que les A.F.A.C.C. qui compte au moins vingt mille membres, devait avoir son organe propre. La revue des associa-

Les Papiers à Mouches WILSON'S



TUENT REELLEMENT
Un papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant 2 ou 3 semaines, 3 papiers dans chaque paquet. Pas d'arrosage, de viscosité et de mauvaise odeur. En vente dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généraux.
10 CENTS LE PAQUET
POURQUOI PAYER PLUS?
The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.



"Votre plancher de cuisine est ravissant!"

Oui, n'est-ce pas! Je l'ai verni moi-même pour \$ 1.50

Le vernis à plancher "YEO-MAN" ne demande aucune expérience. Il est désigné tout particulièrement à cette fin et s'applique également sur de nouveaux ou de vieux planchers. Sèche vite, résiste aux empreintes des talons et du remue-ménage et aux conditions les plus difficiles.



Les produits Crown Diamond sont vendus par E.-A. GENDRON, ST-HYACINTHE

Voici un autre intéressant

MENU "MAGIC"

Il arrive souvent qu'une femme cherche en vain quelque chose de nouveau pour d'attrayants menus. Voici une suggestion intéressante faite par Mlle Katherine M. Caldwell, autorité en art culinaire du "Canadian Home Journal" de Toronto. Elle vous plaira sûrement.

MENU DE LUNCH
Soufflé de fromage et légumes, avec sauce crème
Rôties de blé entier beurrées
Cornichons sucrés
*Biscuits chauds aux framboises
Thé Chase & Sanborn

Pour le thé, l'après-midi, il n'y a rien de plus agréable que ces mêmes Biscuits aux Framboises, découpés à l'emporte-pièce, tendus, beurrés et servis chauds avec une bonne tasse de thé. Mlle Caldwell dit: "La Poudre à Pâte 'Magic' est facile à employer à cause de sa haute qualité uniforme. Je l'emploie et la recommande parce que mon expérience m'a prouvé qu'elle donnait toujours des résultats semblables."



Plongez les cubes de sucre dans le sirop de framboises fraîches ou en conserve. Enfoncez un de ces cubes dans chaque biscuit, le forçant assez profondément dans la pâte pour qu'il ne coule pas sur les côtés en fondant.
Placez les biscuits dans une tôle graissée et faites cuire dans un four très chaud (450° F) pendant 12 à 15 minutes.

Achetez des produits fabriqués au Canada
La Poudre à Pâte "MAGIC"
assure de meilleurs résultats

tions fédérées est donc chose décidée, et le premier numéro sortira probablement en octobre prochain. Il y a maintenant 113 amicales d'anciennes affiliées.

Le livre souvenir est en vente. C'est une intéressante brochure de 300 pages que toutes les anciennes de couvent devraient se procurer. En lisant les pages, beaucoup d'entre elles comprendraient mieux le but de l'oeuvre, et mettraient plus d'ardeur à entrer dans ses vues.

POUR AMÉLIORER VOTRE APPÉTIT

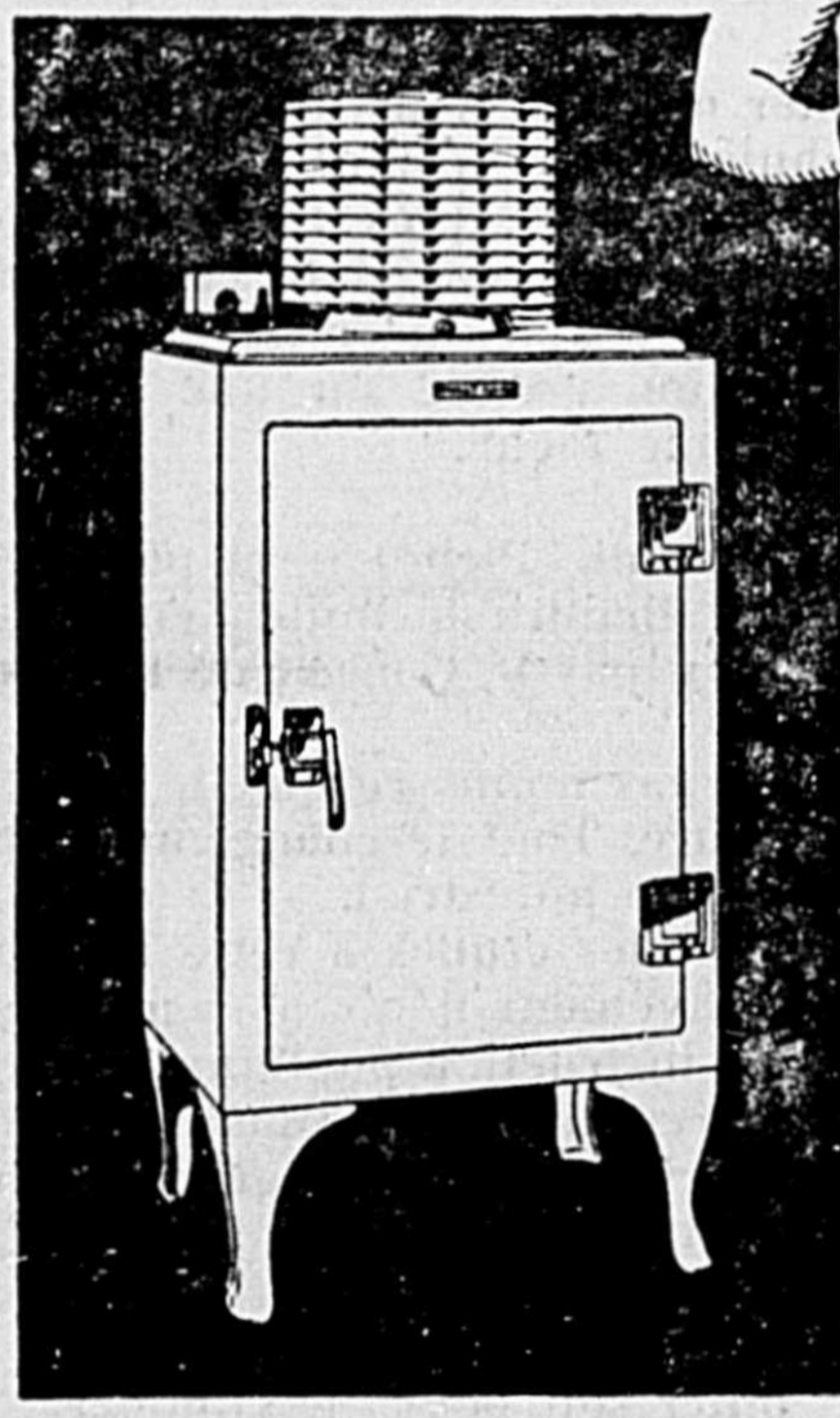
La nourriture vous laisse-t-elle indifférent? Etes-vous mal en train? Déprimé? Stimulez votre conduit digestif avec les Dr. Carter's Little Liver Pills (Petites Pilules du Dr Carter pour le Foie). *Totalement végétales.* Douces mais efficaces. Elles vous débarrasseront des poisons organiques qui causent l'Indigestion, les Gaz, etc. et vous feront trouver un nouvel intérêt aux aliments.
Paquets rouges de 25c et de 75c.
Demandez à votre pharmacien les
CARTER'S LIVER PILLS

Fête de naissance qui révèle

5

points de

SUPERIORITE EXCLUSIFS



du Réfrigérateur GENERAL ELECTRIC

NE commencez pas un autre automne ni un autre hiver sans vous assurer les économies que peut vous permettre de réaliser chaque jour un Réfrigérateur General Electric. Voyez les nouveaux modèles fabriqués au Canada qui vous offrent ces cinq caractéristiques exclusives:

1. Le MECANISME MONITOR simple et efficace, renfermé dans un boîtier d'acier, sur le dessus du cabinet. N'exige jamais la moindre attention, pas même de huilage.
2. Les TABLETTES COULISSANTES augmentent la capacité d'emmagasinement et donnent libre accès aux aliments.
3. Les CABINETS TOUT-ACIER, à l'épreuve du gondoilage, vous assurent le service de toute une vie. Intérieurs émaillés (porcelaine) non affectés par les taches ou les acides.
4. Le SUPER-CONGELATEUR SANITAIRE occupe peu d'espace et est facile à garder propre.
5. Le NOM "General Electric" symbolise 15 années de recherches et de mises au point, ainsi que le placement de millions de dollars.

Vous pouvez vous faire installer dès demain un Réfrigérateur General Electric pour aussi peu que \$10 comptant. Et votre placement sera protégé immédiatement par une Garantie de Trois Ans sans condition.

UN BEAU CADEAU POUR VOUS

Une superbe Horloge Telechron General Electric, modèle de cuisine "Hostess", vous sera remise avec l'achat d'un Réfrigérateur General Electric. Cette offre ne sera valable que du 14 septembre au 31 octobre.
Ecoutez les "General Electric Yagabonds" chaque mardi soir, sur un réseau radiophonique couvrant tout le Canada.
ER-11510P



LES REFRIGERATEURS GENERAL ELECTRIC SONT VENDUS PAR:
SOUTHERN CANADA POWER COMPANY
A TOUTES LES SUCCURSALES
J.-S. MITCHELL & CO. LIMITED
SHERBROOKE, P. Q.
CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., LIMITED

Notes locales

Joyeux anniversaire

Dimanche soir dernier, un nombre de parents et d'amis se réunissaient à la demeure de M. Jérémie Lussier de St-Joseph-sur-Yamaska, pour fêter l'anniversaire de naissance de sa fille, Mlle Blanche Lussier. Les salons étaient décorés de fleurs de la saison. Il y eut chant, musique, déclamations et partie de cartes. L'héroïne de cette fête reçut de magnifiques cadeaux qui furent très appréciés. Étaient présents: l'hôte de la soirée, Mlle Blanche Lussier, M. Jérémie Lussier, M. J. B. Frégeau, M. et Mme Philippe Trudeau, M. et Mme Henri Bertrand, Mlles Adeline et Yvette Lussier, Aline Demers de Montréal, Mlles Germaine et Cécile Bertrand, Lucille, Angèle et Simone Duval, Marcelle Trudeau. Les invités repartirent à une heure avancée, enchantés de leur soirée.

Candidat à la mairie

A Manchester, N.H., le Dr Damase Caron est actuellement candidat à la mairie. Les élections auront lieu en novembre. Le Dr Caron est un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Deux causes remises

Donat Vandal et Mme Anthime Lemire, tous deux de cette ville, ont comparu devant le magistrat du district Emile Marin, sous l'accusation d'avoir vendu des liqueurs alcooliques sans permis. Les accusés se disent non coupables. Les deux causes furent remises à plus tard.

Remerciements

La famille Antoine Boulay remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Antoine Boulay, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

Aux assises pour parjure

Louis Viau, d'Acton Vale, accusé de s'être parjuré en rendant témoignage dans une cause judi-

ciaire, le 24 janvier dernier, a comparu devant le magistrat de district Emile Marin.

Lors d'une enquête tenue sur les activités politiques du maître de poste de l'endroit, Viau avait

déclaré qu'il n'avait pas porté de plainte contre M. Laurent Lampron, alors maître de poste. Ses déclarations avaient été faites sous serment et la poursuite a

produit une lettre adressée au ministre des postes et signée par l'accusé Viau, prouvant par là qu'il s'était parjuré.

Après audition des témoins, le

juge Marin a fait subir l'examen volontaire de l'accusé et le condamna à subir son procès aux prochaines assises criminelles, qui seront tenues le 19 juin 1932.

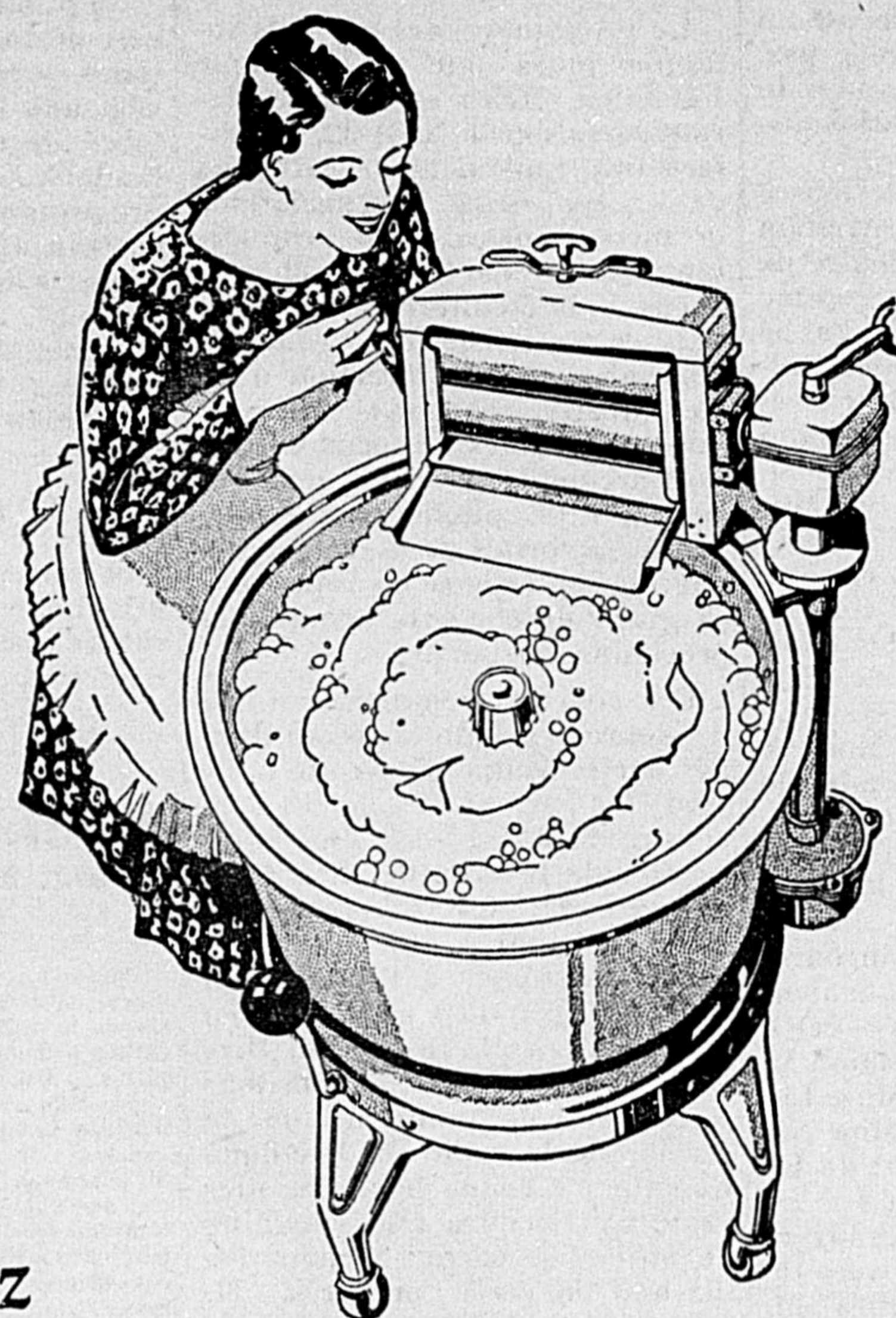


SI VOUS NE POUVEZ ALLAITER VOTRE BÉBÉ — Essayez le LAIT EAGLE

DES milliers de mères savent par expérience que le lait EAGLE fournit l'alimentation idéale aux nourissons qui ne peuvent être allaités au sein.

LAIT Condensé
MARQUE *Eagle* C.W. 16P

The Borden Co., Ltd.
115 George St., Toronto.
Expédiez-moi gratis vos publications sur l'alimentation infantile.
Nom.....
Adresse.....



Ayez la liberté les Lundis, en lavant par l'électricité

L'appréhension des jours de lavage disparaît lorsque vous possédez une laveuse électrique. La longue besogne dure, éreintante devient un travail attrayant, accompli rapidement. Mettez-y le lavage, tournez simplement le commutateur... et laissez faire la laveuse électrique... Quelle charmante différence des anciennes journées du lundi, passées au dessus des cuves bouillantes. Venez et laissez-nous vous démontrer la rapidité et la facilité avec lesquelles opèrent les laveuses électriques.

Payez seulement \$5.00
Comptant
La balance en paiements mensuels faciles

Southern Canada Power Company Limited
"Appartenant à ceux qu'elle sert"



tout simplement

essayez les Flocons de Mais de Kellogg, si vous voulez que vos enfants aient un bon appétit! Des flocons croustillants de maïs hygiénique, pleins de saveur. C'est simplement

splendide



Kellogg's
CORN FLAKES

* Délicieux avec du lait ou de la crème. Ajoutez-y des fruits ou du miel pour de la variété.



Ces chers enfants!

Veillez à leur assurer une bonne santé. Les Tablettes Baby's Own sont le parfait laxatif pour les enfants. Elles sont un remède simple et sûr contre les rhumes, la fièvre simple, la perte de l'appétit, la constipation, la mauvaise digestion, etc.

Mamans, ayez toujours des Tablettes Baby's Own à la maison. 25c le paquet dans les pharmacies.

TABLETTES BABY'S OWN
(Dr. Williams') F172

DEPUIS 54 ANS, LES POELES "LEGARE"

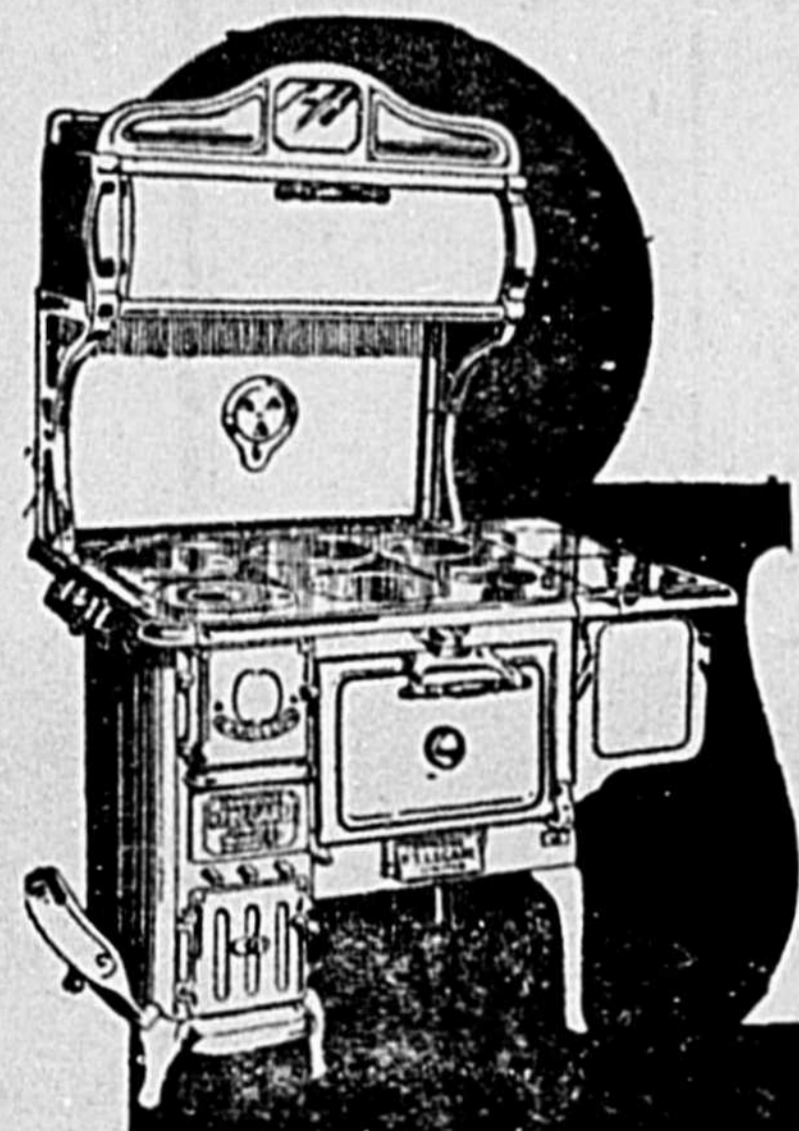
dominant et s'imposent par leur beauté et leur supériorité

TOUJOURS EN AVANT AVEC LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS



Il n'y a pas de plus grande satisfaction que de posséder un poêle sur lequel on peut dépendre entièrement pour le chauffage et la cuisson. Tous les poêles "Legaré" sont pleinement garantis pour remplir ces deux fonctions, qui sont le résultat d'une fabrication experte et d'au delà d'un demi-siècle d'expérience.

NOS PRIX ET CONDITIONS DEFIENT TOUTE CONCURRENCE



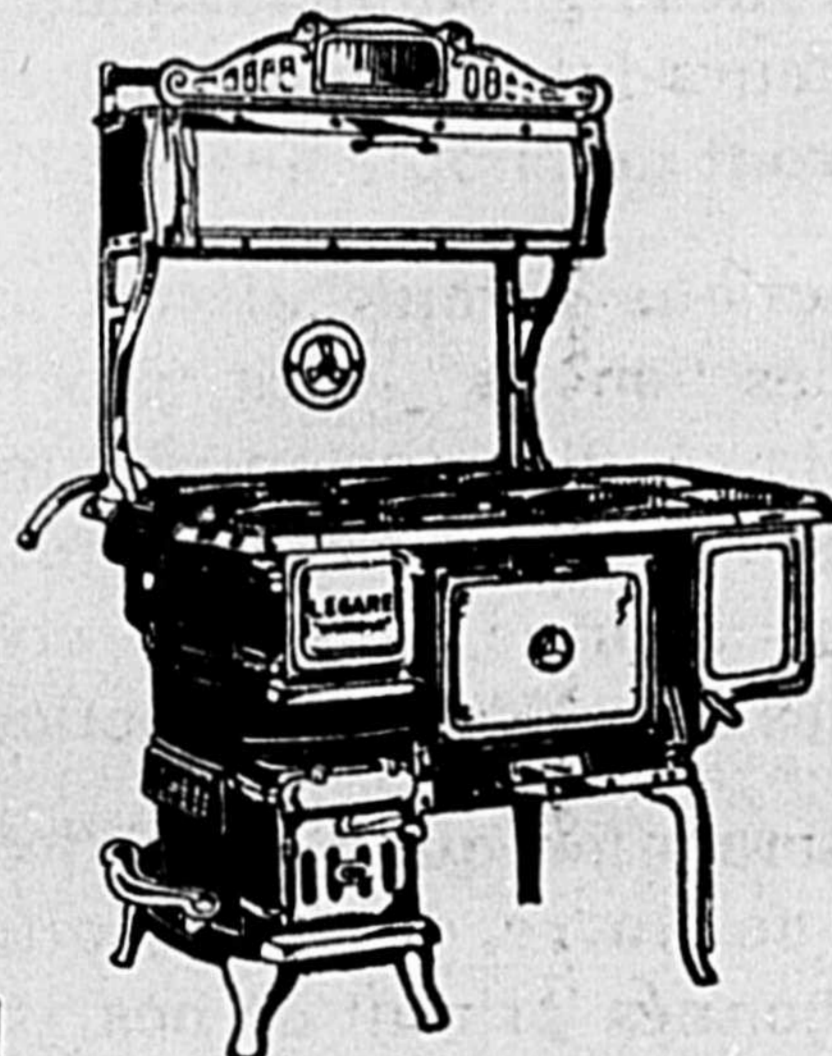
CARILLON
FOYER OVALE

VALEUR DE \$69.00. — Tel qu'illustré, mais sans réservoir. Réchaud émaillé et miroir. Fourneau de 16 pouces. Très spécial à.....

\$42.50

VALEUR DE \$7.50. — Tel qu'illustré, mais, sans réservoir. Fini entièrement émaillé. Fourneau de 18 pouces. Très spécial à.....

\$55.95



WINDSOR

LE FAVORI DE LA CUISINE

Tel qu'illustré. — Poêle fournaise au fini régulier avec réchaud émaillé. Sans réservoir. Prix Legaré.....

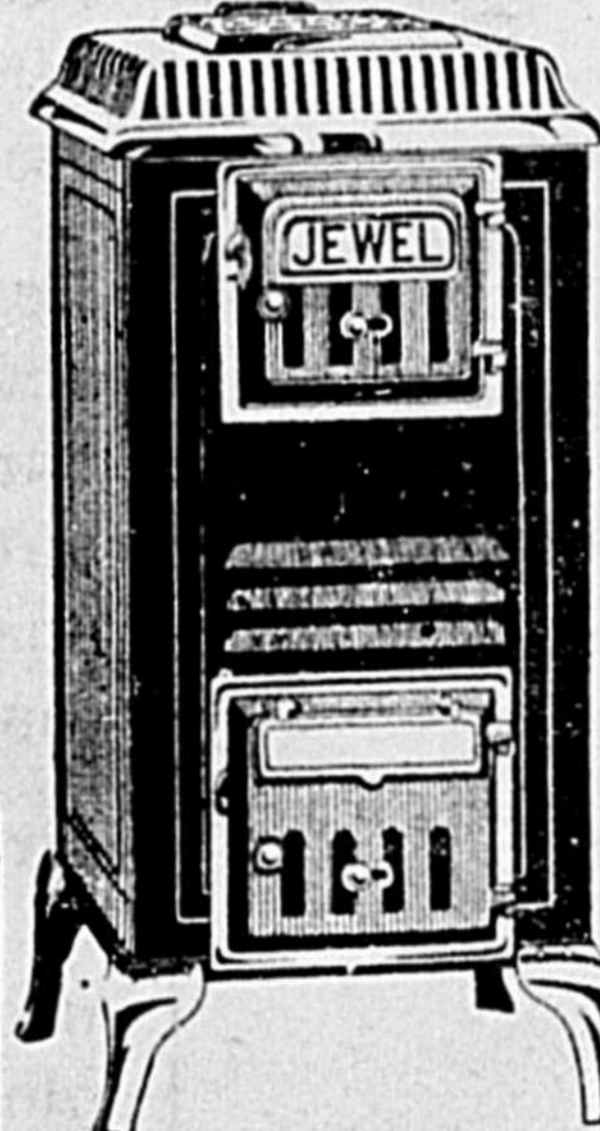
\$69.25

Le même poêle, avec réservoir. Prix Legaré.....

\$77.25

Le même poêle, sans réservoir. Fini entièrement émaillé. Prix Legaré.....

\$92.75

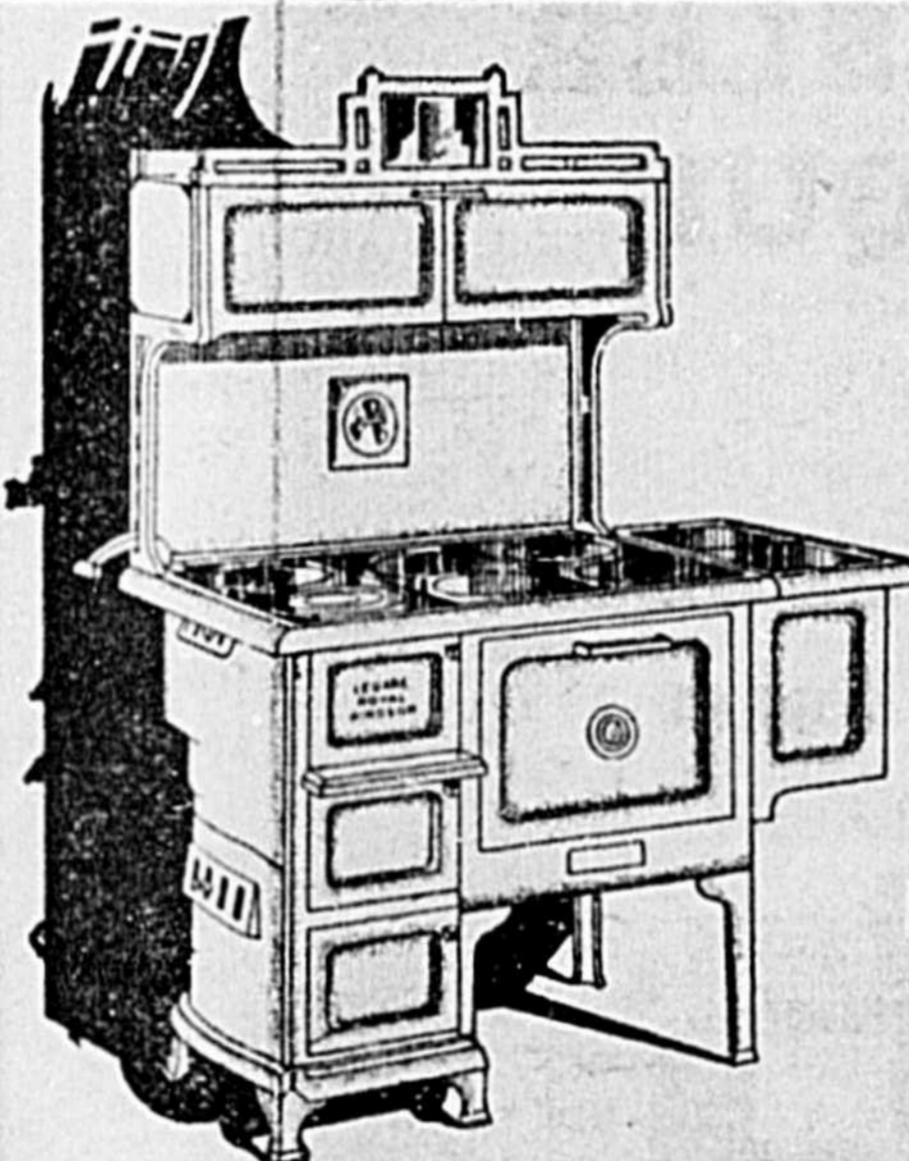


Fournaise

Cabinet à air chaud

Telle qu'illustrée. La fournaise la plus moderne pour chauffer confortablement et proprement par la circulation de l'air chaud. Fini régulier avec garnitures nickelées. Prix Legaré.....

\$27.50



Royal-Windsor

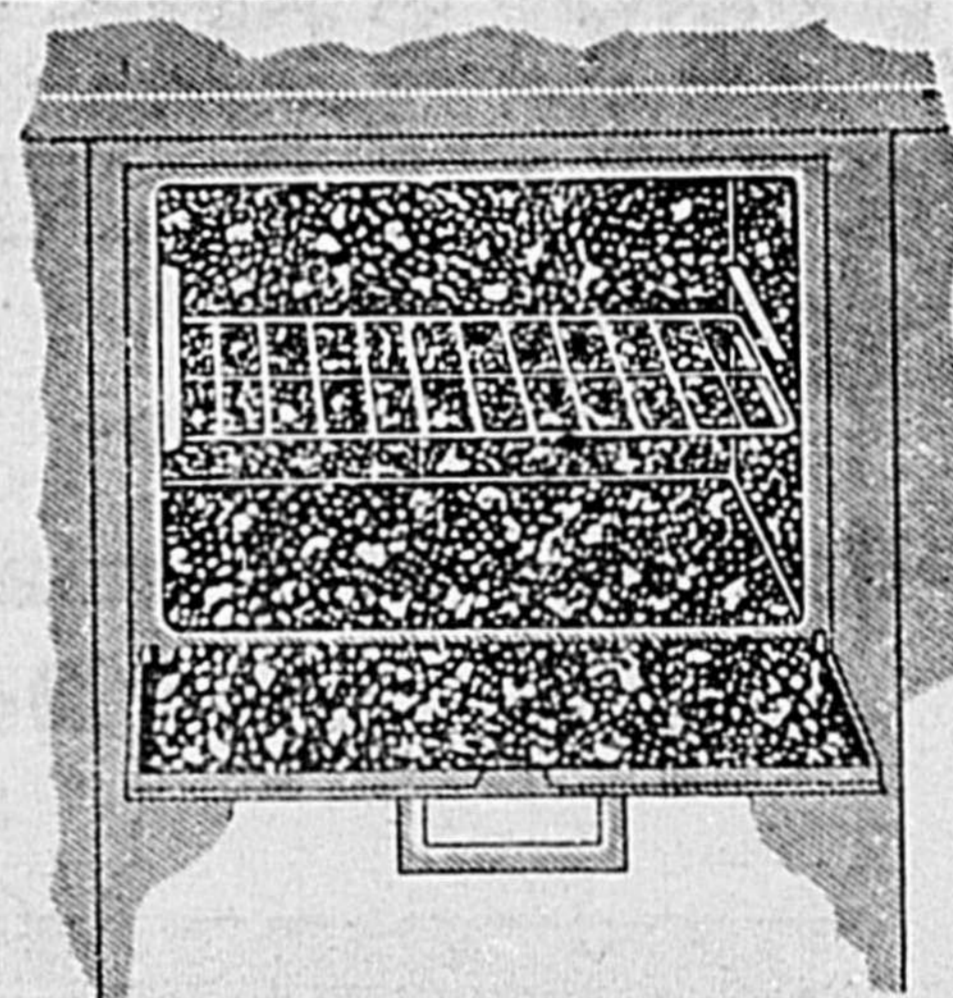
La plus récente création

Un poêle-fournaise de conception absolument moderne et fabriqué pour donner la plus grande satisfaction. Nous le montrons en 15 différents modèles, dans les plus heureuses combinaisons de couleurs unies et nuancées. Les prix varient de.....

\$87. à \$143.

Voyez notre Brûleur à l'Huile **SupéRapid**

PLEINEMENT GARANTI

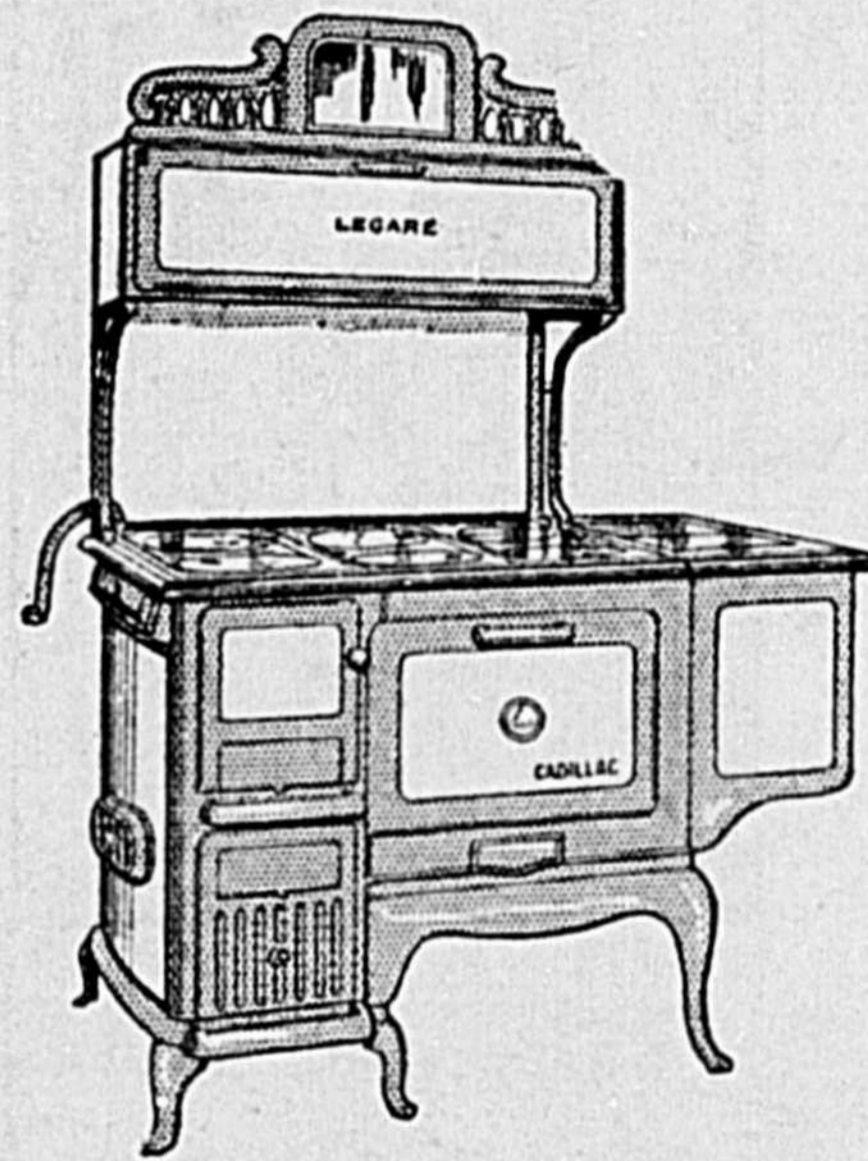


NOUVEAU

FOURNEAU

TOUJOURS PROPRE ET FACILE À NETTOYER

Vous remarquerez que l'intérieur du fourneau et du réchaud des poêles Cadillac et Royal Windsor est émaillé, afin de faciliter le travail de la ménagère et d'assurer une propreté parfaite. Plus de rouille possible, toujours propre et si facile à nettoyer.



CADILLAC

STYLE ART MODERNE

Le poêle-fournaise Cadillac comporte toutes les caractéristiques qui ont contribué à établir la réputation des poêles "Legaré" pour bien cuire et bien chauffer. En plus du fini régulier, nous l'offrons en superbes combinaisons de porcelaine émaillée aux couleurs modernes. Les prix varient, depuis....

\$91.50 à \$142.

TORTUE "Québec"

Tel qu'illustré. — Modèle avec grille, monté sur quatre pattes nickelées. Le corps est fabriqué de tôle d'acier très fort et pesant, et doublé de briques à feu. Hauteur, 33 1/2 pouces; diamètre, 11 1/2 pouces. Spécial.....

\$9.75

Fournaise "HOT BLAST"

VALEUR DE \$21.75. — Chauffe au bois et au charbon. Porte avec mica; intérieur doublé de briques à feu. Hauteur, 43 1/2 pouces; diamètre, 14 pouces. Fini régulier avec garnitures nickelées. Spécial....

\$16.40

COMPAGNIE **P.T. LEGARÉ** LIMITEE

Coin des rues St-François et St-Antoine

Tél. 214

St-Hyacinthe

NOTES LOCALES

Au conseil

La séance régulière du conseil municipal, mercredi soir, a été fort calme, bien que chargée. Les échevins ont travaillé ensemble, la main dans la main. Pas un seul article au programme, et plusieurs étaient d'importance, n'a soulevé de discussions. Plusieurs articles du feuilleton prévoient un remaniement des règlements municipaux vieillissants, et les échevins paraissent d'accord à ce sujet. Il faut dire que certains changements ont été renvoyés à plus tard, mais du consentement de tous, parce qu'on n'avait pas le temps de les étudier dans le détail. La séance était sous la présidence de S.H. le maire Pagé. Tous les échevins étaient présents.

On trouvera ci-après le feuilleton de la séance, avec les décisions prises en marge de chaque article:

- 1.— Lecture des minutes des assemblées des 16 et 21 septembre.
- 2.— Lecture et approbation des comptes.
- 3.— Fixer la date de l'audition par le conseil des plaintes portées contre la liste des électeurs pour l'Assemblée législative (vrai semblablement le 14 octobre). La date est fixée au 15 octobre.
- 4.— Lettre de l'Union des Municipalités.— Le maire, le greffier et les échevins qui désiraient assister à la convention d'automne de l'Union, sont autorisés à la faire.
- 5.— Rapport du greffier de la Cour du Recorder. Le montant des amendes perçues est de \$92.
- 6.— Requête de l'aide aux aveugles Inc. pour octroi.— Laisse sur la table.
- 7.— Requête de la Société d'Industrie Laitière pour octroi du coût d'un banquet d'environ 60 personnes, le 21 octobre. Requête accordée. On prévoit une dépense de quelque \$120.00.
- 8.— Requête des contribuables de la rue Bourdages, rues Claude et Héloïse se plaignant du mauvais état des égouts à cet endroit. La ville fera examiner les lieux et verra à donner satisfaction aux signataires de la requête.
- 9.— Requête de M. Wilbrod Théberge demandant le gravelage de la rue Leman. A décider plus tard.
- 10.— Requête des propriétaires de la rue Bourdages, au delà de la voie du C.N.R. demandant un meilleur éclairage. Requête renvoyée jusqu'à l'étude du budget de l'an prochain.
- 11.— Requête de M. J.R. Forest demandant des amendements au règlement concernant les enseignes électriques. A décider plus tard.
- 12.— Requête des RR. SS. Grises demandant que l'ancien hôpital St-Charles qui fait aujourd'hui partie de leur institution comme résidence des idiots qu'elles hébergent, tombe sous le coup de la loi qui exempte cette institution de taxes. Laisse sur la table pour le moment. A étudier lors du prochain budget.
- 13.— Compte de la Commission Scolaire au montant de \$5,137.22 pour taxes scolaires prescrites par la faute de la cité. Laisse sur la table pour l'instant.
- 14.— Réclamation de M. Montcalm Côté, pour accident survenu sur les trottoirs de la cité à son épouse, le 19 mars 1931, sur la rue St-Michel (bris d'une jambe). La réclamation est de \$132.50.— Laisse sur la table pour étude.
- 15.— Avis par le greffier de la poursuite prise par M. Villeneuve pour le décès de son fils au bain municipal. Selon résolution antérieure, Mmes Chabot et Pothier ont été chargés de représenter la cité dans cette affaire et de nier toute responsabilité.
- 16.— Rapport du comité de l'Aqueduc sur les contrats octroyés pour la fourniture du matériel requis pour la conduite d'eau, selon résolution du conseil en date du 21 septembre 1931.
- 17.— Ouverture des soumissions pour la fourniture des pardessus des constables et octroi de ce contrat; avis de motion pour voter le montant requis, demandé par l'adjudicataire de ce contrat. Le contrat des pardessus est accordé à M. J.A. Leblanc, au prix de \$31.00 chacun.
- 18.— Autorisation à donner aux avocats de la cité Mmes Chabot et Pothier de préparer des amendements à la Charte à l'effet; a) de

donner aux femmes veuves et célibataires propriétaires le droit de vote sur tous règlements d'emprunt, de commutation de taxes et autres règlements devant avoir l'approbation des propriétaires; b) d'autoriser la Cité à retenir les services d'un agent industriel, que ce soit un particulier, Chambre de Commerce ou une Corporation, avec une rémunération annuelle maxima de \$5,000.00, et de ratifier les résolutions ayant approuvé tel versement en 1930; c) de modifier l'article de la Charte qui dit que les auditeurs seront nommés à la première séance qui suivra les élections annuelles, de manière à ce que cette nomination puisse se faire à la première séance régulière qui suivra le premier janvier chaque année; d) que les poursuites à prendre en recouvrement des taxes ne soient plus laissées à la discrétion du conseil, mais fassent partie du devoir du greffier et du trésorier, lesquels ne seront en aucun cas autorisés à donner un plus long délai que deux ans d'arrérages ou un montant équivalent, et après avis au conseil et aux intéressés devront prendre ou faire prendre ces dites poursuites au nom du conseil sans que le maire ou aucun échevin, soit tenu de faire une proposition à cet effet. Laisse sur la table pour étude.

e) Serait-il opportun d'obtenir le pouvoir de donner deux ans d'exemptions de taxes à toute propriété construite dans l'année ou pour le montant d'amélioration apportée à une propriété déjà construite? Laisse sur la table pour étude.

19.— Par l'échevin Barceloux; que le projet de bail voté à la dernière séance pour le dépôt de St-Thomas d'Aquin, soit rescindé, mais que le dit bail, aux mêmes conditions soit signé avec M. Pierre Pélouquin de la paroisse Notre-Dame du Rosaire. Approuvé.

20.— Avis de motion à l'effet d'approuver à la prochaine séance le règlement No. 407 concernant le maire, les échevins, les employés du bureau et les assemblées du conseil, et abrogeant les règlements nos. 1-283 et 391.— Avis de motion par l'échevin Horace Saint-Germain.

21.— Avis de motion à l'effet d'approuver à la prochaine séance le règlement 408 concernant les affiches-panneaux-réclames, les enseignes saillantes, et les enseignes lumineuses électriques, et abrogeant les règlements nos. 22-289-32 et 315, ainsi que le premier paragraphe du règlement no. 383.— Avis de motion dans le sens de l'amendement, par l'échevin Paul Richer.

22.— Avis de motion à l'effet d'approuver à la prochaine séance le règlement no. 409, amendement no. 284 pour inclure les boutiques de réparations de chaussures dans la liste des endroits qui sont sujets à la fermeture de bonne heure. Laisse sur la table pour étude.

23.— Avis de motion à l'effet d'approuver à la prochaine séance le règlement 410 abrogeant le no. 396 et amendement de nouveau le règlement no. 39 (instruments de musique).— L'échevin J.L. Guillet propose l'adoption du règlement 410, à la prochaine séance du conseil.

24.— Avis de motion à l'effet d'approuver à la prochaine séance le règlement No. 411 ordonnant la confection de canaux d'égout et de trottoirs. Avis de motion par l'échevin Ernest-O. Picard.

25.— Avis de motion à l'effet d'approuver à la prochaine séance le règlement No. 412 ordonnant la canalisation d'un égout entre les rues St-Germain et Laframboise. Avis de motion par l'échevin Picard.

26.— Par l'échevin Létourneau, selon avis; que la somme de \$117. soit votée pour l'achat des pantalons des constables. Approuvé.

27.— Par l'échevin Létourneau selon avis; que la somme de \$675.00 soit votée pour l'achat de 500 pieds de boyaux. Approuvé.

28.— Par l'échevin Picard: que la somme de \$225.00 soit votée pour l'installation d'une fontaine au garage municipal. Approuvé.

29.— Par l'échevin Richer selon avis: qu'une somme de \$678. soit votée pour la réfection du portique de la porte de côté de

La Fête du S. Rosaire

Dans toutes les églises de St-Hyacinthe, on a célébré dimanche dernier la fête du Très Saint-Rosaire. A la cathédrale M. l'abbé Emilien Chagnon, vicaire, officia à la grand-messe, assisté de MM. les abbés Aimé Langlais et Léonard Laflamme, professeurs au Séminaire de St-Hyacinthe, comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. le chanoine P.-N. Desmarais, curé de la cathédrale. La chorale était sous la direction de M. Léon Ringuet et Mlle Marie-Paule Collette touchait l'orgue.

En l'église Notre-Dame du Rosaire le R.P. Benoît Bourbonnière, le nouveau prier du Couvent des Dominicains à St-Hyacinthe, officia à la messe paroissiale assisté des RR. PP. J.B. Beauregard, O.P., et André Hébert, O.P., comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R.P. Biron, O.P. La chorale était sous la direction de M. J.E. Thériault et M. Conrad Letendre touchait l'orgue.

En l'église du Christ-Roi M. l'abbé Adélar Lavallée, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe, officia à la messe paroissiale. M. l'abbé C.H. Lafontaine, curé de la paroisse, prononça le sermon de circonstance. La chorale du Christ-Roi était sous la direction de M. Armand Caron et M. J.E. Paquin, touchait l'orgue.

En l'église de St-Joseph-sur-Yamaska M. l'abbé Paul Desrochers, officia à la messe paroissiale et prononça le sermon de circonstance.

Dans l'après-midi il y eut procession du Rosaire à travers les rues de la ville. Le parcours de la procession était le suivant: Girouard, Ste-Anne, Cascades, Mondor, Rosalie, Dessaulles, Claude, Bourdages, Viger et Raymond jusqu'à l'église Notre-Dame du Rosaire.

Le R.P. Benoît Bourbonnière, O.P., prier du couvent dominicain de cette ville, porta la relique, assisté des RR. PP. J.B. Beauregard et André Hébert. A l'issue de la procession, il y eut salut solennel du Très Saint-Sacrement, en face de l'église Notre-Dame du Rosaire.

Ecrasée par un camion

Rita Fontaine, 10 ans, fille de M. Hector Fontaine, rue St-Michel, a été renversée par un camion-automobile, lundi midi, comme elle traversait la rue Cascades. Elle est morte presque instantanément. Le Dr Hervé Gagnon, mandé immédiatement, diagnostiqua une double fracture de la jambe, une fracture du bras ainsi que de nombreuses lésions internes. La petite victime, allant pour traverser la rue, passa entre deux tombereaux qui se suivaient pour se jeter devant un camion, conduit par M. R. Saint-Onge. Le Dr J.-A. Viger, médecin-légiste du district, a tenu une enquête et rendu un verdict de mort accidentelle.

Outre ses père et mère, la petite défunte laisse trois frères, Maurice, Marcel et Gérard; deux soeurs, Dolorés et Denise. Les funérailles ont eu lieu mercredi, à la cathédrale. Elles étaient sous la direction de V.-J. Mongeau, Limitée. L'inhumation se fit à St-Denis, lieu d'origine de la famille.

Remerciements

Mlle Albertine Cadieux remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mlle Amélie Leduc, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

Retraite du mois

Jeudi prochain, le 15, aura lieu la retraite du mois pour le clergé. Il y aura conférence à l'Évêché, à 10 heures 15, et exercices spirituels à 2 hres, à la cathédrale.

l'hôtel de ville, et contrat octroyé à Paquet et Godbout. Approuvé.

30.— Par l'échevin Barceloux selon avis; qu'une somme de \$300.00 soit votée pour le gravelage du chemin d'accès au dépôt municipal. Approuvé.

L'élection contestée

Une pétition en annulation d'élection et déqualification, en marge de la dernière élection de l'honorable Téléphore-Damien Bouchard, député de Saint-Hyacinthe et ex-président de l'Assemblée législative, a été présentée lundi matin, au greffe de la Cour Supérieure. Les pétitionnaires étaient MM. Camille Gaudreault et Tancrède Côté. Il est dit dans la pétition que la dernière élection du candidat Bouchard fut assurée par manoeuvres frauduleuses, illégalités et irrégularités, commises par le candidat lui-même ou ses agents. Les pétitionnaires en cette affaire sont représentés par Me Gaëtan Sylvestre, avocat de cette ville. La pétition et les autres procédures s'y rapportant, ont été signifiées le jour même au défendeur, par le grand cométable Ernest Benoit.

La campagne de l'A.C.J.C.

A la suite d'une réunion tenue jeudi soir dernier, sous la présidence du Rév. Père Paré, S.J., aumônier général de l'A.C.J.C., il a été décidé que la région de Saint-Hyacinthe entrerait dans le grand mouvement lancé par l'A.C.J.C., et organise dans toute la région une campagne de publicité et de souscription.

Après avoir obtenu l'approbation de nos SS. les Evêques et de nos curés, ainsi que d'un grand nombre de laïcs influents de la ville, différents comités ont été formés et l'organisation, quoique encore à son début, laisse présager un succès grandiose.

Voici les noms des personnes qui ont bien voulu accepter de faire partie des différents comités d'organisation.

Comité d'honneur: Sa Grandeur Mgr F.Z. Decelles, Sa Grandeur Mgr J. Aldée Desmarais, M. le maire J.L.H. Pagé, M. J. Claver Casavant, M. Magloire Côté.

Comité actif de patronage: M. le curé de la cathédrale, P.N. Desmarais, M. le curé du Christ-Roi, C.H. Lafontaine, M. le curé de Notre-Dame du Rosaire, le R. Père N. Ferron, O.P., M. le curé de Saint-Joseph-sur-Yamaska, N. Paul Desrochers, Mre T. Adélar Fontaine, député de district des Chevaliers de Colomb, MM. François Jetté, grand chevalier des Chevaliers de Colomb de St-Hyacinthe, Lucien Sarra-Bournet, Fernier J. E. Chartier, W.H. Campbell, Ls O. Augustin, Victor Sylvestre, Ernest Chartier, Louis Ringuet, J.B. Létourneau.

Un comité de dames sous la présidence de Mme Albany Blanchard a été formé pour l'organisation du Tag-Day.

Comité actif: MM. Jacques Bousquet, directeur de la souscription, Georges Emile Bernier, directeur du Tag-Day, J. Adélar Richer, Alexandre Campbell, le professeur J.-E. Paquin, Léo Martel, Wilfrid Chateaufort.

Les membres actifs du comité Régional des cercles du Christ-Roi et Benoît XV.

Comité de publicité, MM. Harry Bernard et Lucien A. Beauregard.

Secrétaires: MM. Laurent Chapdelaine et Lucien A. Beauregard.

Bon ou mauvais travail?

Le terme d'octobre de la Cour Supérieure s'est ouvert mardi matin, sous la présidence de l'hon. juge Philémon Cousineau. Après l'expédition des affaires de pratique, on a soumis la cause de Charrette vs Roberts, dans laquelle le demandeur réclame environ \$500.00 pour certains travaux de réfection à la maison du défendeur. Non seulement ce dernier refuse de payer, mais il réclame à son tour \$732.35, sous prétexte que Charrette a mal réparé sa maison et lui a causé des dommages considérables. Le demandeur était représenté par Mre J.B. Bousquet; le défendeur par Mre M.T. Burke, de Montréal. Après audition des parties et de leurs experts, l'affaire a été prise en délibéré.

A VENDRE.— Gondonnerie et sellerie, située sur la rue principale à St-Denis-sur-Richelieu. Logis prêt à être occupé. Prix du loyer modéré. Possession immédiate. Pour plus amples informations s'adresser à A.-J. Archambault, St-Hyacinthe. Tél. 699.

On fête le Dr Desmarais

A l'occasion de son prochain mariage, le Dr Ovila Desmarais a été l'objet d'une belle manifestation de la part de ses nombreux amis, à la salle Napoléon, samedi soir dernier.

Les membres de la Société Philharmonique se rendirent à sa résidence et une parade eut lieu à travers les principales rues de la ville jusqu'au lieu de la réunion.

M. Cyrille Dumaine, député de Bagot aux Communes, et confrère de classe du héros de la fête, exprima au nom des personnes présentes les meilleurs vœux de bonheur et lui présenta un magnifique cadeau. Le héros de la fête répondit en remerciant ses donateurs.

Des discours furent prononcés par l'hon. T.-D. Bouchard, député de St-Hyacinthe à la Législature provinciale; Mre T.-A. Fontaine, C.R. député au fédéral pour St-Hyacinthe-Rouville; le Dr J.L.H. Pagé, maire de St-Hyacinthe. Le chant fut fait par MM. A. Lauzon, Arthur Ferland, J.F. Caron, Omer Benoit et Roméo Forbes.

M. Amédée Lacroix était maître des cérémonies.

Parmi ceux présents ou qui ont contribué à l'organisation de cette fête on remarque: l'hon. T.-D. Bouchard, M.P., Mre T.-A. Fontaine, député de St-Hyacinthe-Rouville aux Communes; M. Cyrille Dumaine, N.P., député de Bagot aux Communes; le Dr J.L.H. Pagé, maire de St-Hyacinthe; MM. L. Auger, René Brouillard, Albert Beaudoin, Dr Beauregard, Dr Beauchamp, Dr Ernest Birtz, Dr H. Breton, Henri Barré J. Ivenue, E. Brousseau, G. Brousseau, A. Blier, A. Brodeur, J. Berthiaume, O. Boulay, R. Brodeur, R. Blanchard, J. Berthiaume, Maurie Bourgeois, O. Benoit, A. Brunette, Dr L. Benoit, E. Beaudry, R. Breton, R. Brunelle, E. Blanchard, A. Boisclair, G. Beauchesne, L.S. Bournet, E. Benoit, A. Brousseau, H. Brady, R. Bouchard, S. Boucher, A. Boucher, L. Bousquet, A. Bourgeois, A. Blanchard, W. Breton, L. Bérrilla, Dr G. Choquette, Dr J.E.A. Collette, Dr L. Couture, C.H.A. Campbell, P. Cartier, A. Corbeil, P. Chevalier, L.Z. Cordeau, Hervé Campbell, H.O. Cadorette, H. Capilovitch, J.D. Champagne, S. Caouette, J.R. Cabana, H. Cabana, J.L. Cormier, E. Charbonneau, C.A. Cadieux, A. Chevalier, E. Chagnon, J. Chicoine, C. Cormier, Dr E. Choquette, J.T. Caron, Rémi Côté, Léon Choimière, L. Charbonneau, C.E. Charron, C. Cormier, M. Fabbé C. Cournoyer, C. Fortin, C.H. Durocher, J.B.E. Durocher, O. Durand, Jos. Dufour, E.O. Desjardins, R. Desmarais, L. E. Demers, A. Desrochers, A. Dupré, C. D'Anjou, G. Daudelin, W. David, E. Dufour, J.A. Dufault, Frank Dufour, E. Dupont, R.S. Désautels, J. Deschesnes, J.D. Desrosiers, L. Ethier, R. Fontaine, G. Fouriezios, J.R. Forest, O. Fournier, C. Fortin, E. Flibotte, Alf. Fontaine, A. Ferland, Jos. Fontaine, C. Fournier, H. Fontaine, H. Fournier, R. Flibotte, J.E. Fagnan, C. Foisy, P.E. Gaucher, L.P. Gaucher, Dr Hervé Gagnon, F.J. Gendron, A. Gladu, R. Gagnon, L. Godbout, W. Gagnon, A. Grégoire, Aurèle Gaudette, Art. Gosselin, E. Gosselin, R. Gervais, L. Gladu, J.A. Guillerie, Jos. Godbout, J.B. Gladu, J.R. Gervais, E. Gaudreau, J.R. Grégoire, M. Gagnon, J.A. Grégoire, S.W. Grégoire, E.A. Gendron, Roland Guillet, Ant. Godbout, H. Graveline, E. Guyon, P.E. Guay, Roger Gladu, H. Gendron, P. Heins, Aug. Halley, C.J. Hubert, Victor Hébert, Ern. Halley, J.E. Halley, Art. Hébert, Nap. Hamel, G. Houle, J. Jeannotte, D. Jacob, Frs Jetté, Josaphat Jetté, V. Kakos, P. Lambert, A. Ledoux, A. Lassonde, U. Lareau, P. Laframboise, Dr Yves Lafleur, A. Lewis, J.P. Lazure, P. Lussier, L.H. Ledoux, A. Lemieux, C.O. Lussier, G.W. Lorange, Paul Lancôt, A. Lemoine, A. Lord, Dr J. Morin, J. Marchessault, J. Millette, Dr P. Morin, R. Mongeau, C. Morin, J. Mathieu, H. Meunier, N. Mongeon, A. Mineau, A. Malo, Adélar Morin, O. Millette, C.E. Normandin, J.T. Noël, H. Orsali O. Prément, O.E. Picard, A. Pisonneau, R. Pélouquin, R. Picard C. Picard, G. Petit, Dr A. Perrault, Dr J. Poulin, P. Richer, J. Rémillard, H. Robert, D. Rodier, C. Rousseau, Dr H. Rainville, L. Robillard, M. St-Germain, A. Séguin O. Savary, H. St-Amant, G. Sylvestre, L. Sansoucy, Alp. Saint-

A l'Académie Prince

L'inauguration et la bénédiction de l'aile nouvelle de l'Académie Prince, rue Concorde, se fera dimanche prochain, le 11. Elle sera présidée par S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Il y aura visite de la nouvelle bâtisse et discours par S.E. Mgr Decelles, le président de la Commission scolaire, M. Emile Solis, les députés au provincial et au fédéral, l'hon. T.D. Bouchard et Mre T.-A. Fontaine, le Dr J.L.H. Pagé, maire et autres invités.

La cérémonie se terminera par la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

Bref annulé

Jugement vient d'être rendu par l'hon. juge Philémon Cousineau dans un cas fort intéressant sur l'application de l'Accise. Par voie de certiorari, M. Osias Beauregard, vendeur d'automobiles, demandait le redressement d'un jugement prononcé par son honneur le magistrat Marin au mois d'avril dernier, dans la cause de l'officier Verdun vs Paradis, où la confiscation de l'automobile avait été prononcée parce que cette voiture avait servi au transport illégal de liqueurs enivrantes. M. Beauregard alléguait non participation aux actes incriminés, ajoutant sa qualité de vendeur non payé. Il était représenté par Mre Louis Talbot. Le ministère public, représenté par Me J.B. Bousquet plaida que le magistrat de district avait rendu une sentence parfaitement légale en prononçant la confiscation de l'automobile, même si cette voiture n'était pas payée; et du reste, que l'appel par voie de certiorari n'est pas le véritable remède légal en pareils cas. Ces prétentions ont été maintenues et la cour a cassé et annulé le bref de certiorari avec dépens.

Nouvelle Ecole Normale

Ces jours derniers, les Frères du Sacré-Coeur recevaient en leur Maison-Mère, à St-Hyacinthe, M. le Commandeur C.-J. Mignan, Inspecteur des Ecoles Normales de la province. Celui-ci, sur leur demande, était venu pour se rendre compte que leur scolasticat possède les conditions requises pour être reconnu Ecole Normale.

Arrivé de Québec vers les quatre heures, M. Mignan se rendait immédiatement au "Sacré-Coeur" dans la soirée, il voulut bien se prêter à une petite réception organisée en son honneur. Quelques jours plus tard, dans un télégramme, il annonçait la reconnaissance, comme Ecole Normale, du Scolasticat des Frères du Sacré-Coeur.

Ce Scolasticat-Ecole Normale, se transporterà à Granby en avril prochain. C'est alors que se feront les préparatifs pour la réouverture du Collège laquelle aura lieu en septembre 1932.

On trouvera ci-après les grandes lignes du cours d'études qui sera suivi au "Sacré-Coeur".

1.—Le cours d'études sera basé sur celui du Conseil de l'Instruction publique.

2.—Il comprendra: a) le cours primaire élémentaire (3e à 6e année); b) le cours primaire complémentaire (6e à 8e année) c) le cours primaire supérieur (9e à 11e année).

3.—Y seront enseignés aussi les éléments du latin et les matières des sections agricole, commerciale et industrielle.

4.—Ce cours d'études donnera entrée aux écoles supérieures: Hautes-Etudes, Polytechnique, etc., ou préparera directement pour le commerce ou l'industrie.

Fête légale

Ce sera fête légale lundi prochain, 12 courant, à l'occasion du Jour d'Action de Grâce. Il n'y aura pas de distribution des matières postales à domicile, ce jour là. A l'hôtel des postes, les guichets de livraison générale et des lettres recommandées, seront ouverts de 9 à 10 heures l'avant-midi, de 5 à 6 l'après-midi.

Amant, J.O. Samson, Ls. Sicotte, E. Souaid, G. St-Jacques, C. St-Jacques, T.A. St-Germain, Gaston St-Pierre, E. St-Amant, J.R. Trudeau, Dr J.A. Viger, J.A. Trudeau, E. Tellier, O. Théberge, J. Turcotte, W. Viens, G.L. Vanier, etc.

De toutes les entreprises canadiennes les utilités publiques sont celles qui ont le mieux supporté la crise

La situation de la Southern Canada Power à cet égard est unique — Les travaux de construction ont été continués en prévision de nouvelles expansions — La magnifique tenue des actions d'abonnés.

Il existe peu de divisions de l'industrie qui aient aussi bien supporté la crise économique dont souffre actuellement le monde entier, que l'ont fait les entreprises d'utilité publique. L'impulsion de progrès qui a donné un nouvel essor à la production d'énergie hydro-électrique depuis quelques années et l'agrandissement de ces usines, ainsi que l'augmentation de la consommation du débit, a permis à ces entreprises de continuer à augmenter leurs opérations sans interruption.

La Southern Canada Power est l'une des compagnies dont les progrès se sont maintenus en dépit des nombreux facteurs adverses qui entravaient les autres genres d'affaires. L'augmentation de ses recettes s'est maintenue régulièrement de mois en mois et il n'y a aucun doute qu'à la clôture de l'exercice actuel en septembre, on enregistrera une nouvelle année de progrès.

Quelques certaines industries de la région desservie aient souffert de la situation, par contre, de nouvelles s'y sont établies pour compenser. C'est là la politique de la compagnie qui vise à l'extension de son service, en profitant de toutes les occasions offertes pour s'assurer de nouveaux clients.

Dans l'un des récents rapports, distribués par la compagnie à ses actionnaires, avec ses chèques de dividendes, afin de les tenir au courant des faits administratifs, on peut voir que les travaux de construction ont été poursuivis activement, au cours du deuxième trimestre de l'année courante. Les travaux entrepris en vue d'augmenter la capacité du réseau entre South Stukely et West Shefford, progressent régulièrement; dans le village de Melbourne, ainsi que dans la ville de Richmond, on augmente la capacité des réseaux, pour répondre à un débit plus fort. On a construit une ligne supplémentaire, de St-Pie à Abbotsford, ainsi qu'une extension partant d'Abbotsford et suivant la grande route qui va vers Granby. Le réseau de distribution de Knowlton a aussi été considérablement augmenté.

Ce sont là quelques détails de construction qui font voir les améliorations indispensables au maintien du progrès et du développement. On annonce aussi que les

deux unités de la centrale de Hemmings Falls, qui donnaient une fréquence de 30 cycles, ont été modifiées pour opérer à 60 cycles, ramenant ainsi tout le service dans la région au sud du St-Laurent à une fréquence uniforme de 60 cycles; ce qui augmentera considérablement la flexibilité de la distribution dans le réseau entier.

Les facteurs relatifs à l'exploitation de la compagnie, dont il vient d'être question, ont eu une influence importante sur le succès des précédentes offres d'actions d'abonnés et il n'y a aucune raison de douter du succès de la prochaine petite offre de 3,000 actions. Le capital recueilli par ces souscriptions n'est pas affecté particulièrement à l'aménagement d'une usine mais, plutôt au développement des services existants, afin de répondre à une expansion normale.

Lorsque l'on souscrit à ces actions, il faut se rappeler que la compagnie dépense une grande partie de ses recettes parmi la population qu'elle dessert et que cette dépense locale s'accroît proportionnellement avec le nombre des abonnés qui deviennent actionnaires car, leurs dividendes sont distribués et dépensés dans la région qui est desservie, au lieu de l'être ailleurs.

C'est la plus saine caractéristique des principes adoptés par la compagnie et le mérite du succès de son application peut être attribué en grande partie aux milliers d'individus qui ont déjà acquis des actions et ont reçu régulièrement, en paiements trimestriels, leur dividende de \$6.00 par année, par action.

Il faut aussi, ne pas oublier que la Southern Canada Power est essentiellement une industrie locale et qu'elle dépense la plus grande partie de son revenu en taxes, gages, salaires à ses employés et locations, en sus des dividendes qu'elle paie à ses actionnaires, dont plus de 7,000 sont abonnés-actionnaires. Ces faits s'harmonisent réellement, avec la devise de la compagnie: "Appartenant à ceux qu'elle sert."

La compagnie possède actuellement le plus grand nombre d'actionnaires qu'elle ait jamais eu.

que le congrès diocésain du 12 prochain réveillera les intéressés

L'esprit d'union et de coopération est lent dans nos campagnes. La

crise actuelle aurait-elle pour effet de grouper les cultivateurs en

association professionnelle, ce serait encore un grand bien.

T'a pas ?

par RACEY



Tas-pas déjà eu la surprise de t'apercevoir, aux petites heures, que tu avais oublié ta clef ?

et pendent que tu cherches à pénétrer par une fenêtre, ta femme, réveillée en sursaut, appelle la police

Je le tiens, madame.

Mon Dieu, c'est Jean !

qui arrive juste comme tu vas entrer dans la maison.

Tas-pas essayé une bonne BLACK HORSE ? — Ça remet de ses émotions.

dites simplement — "Bière Black Horse Dawes s.v.p.!"

Les COURRIERS

ST-HUGUES

Mlle Thérèse Gendron, institutrice, a obtenu par l'entremise du département de l'Instruction publique, une prime de \$20. pour succès en enseignement.

S.-BARNABÉ-SUD

—Mlle Ida et Lucienne Dupré vont faire une retraite au couvent de St-Joseph de St-Hyacinthe.
—M. Odilon Clair est revenu de l'Hôpital St-Charles en bonne voie de guérison.
—M. Pierre Bourgeois est un nouveau résident dans la paroisse, ainsi que M. Louis Martin.

—Mme Adélaïde St-Jean vient demeurer au village avec ses deux filles.

—En visite au presbytère MM. les abbés Archambault, Laberge, Gervais et Lemay du Séminaire.

—Le rapport du recensement de la paroisse a constaté une augmentation sensible surtout pour le nombre des jeunes cultivateurs. La population totale est de 752 âmes sur 900 il y a 10 ans. Le village compte 71 familles. L'abondance des diverses récoltes compense pour la réduction des prix. Un crédit agricole acceptable saurait de la ruine une dizaine de cultivateurs. Seule l'Union des Cultivateurs pourra obtenir cette mesure si nécessaire pour nos vieilles paroisses. Il est à espérer

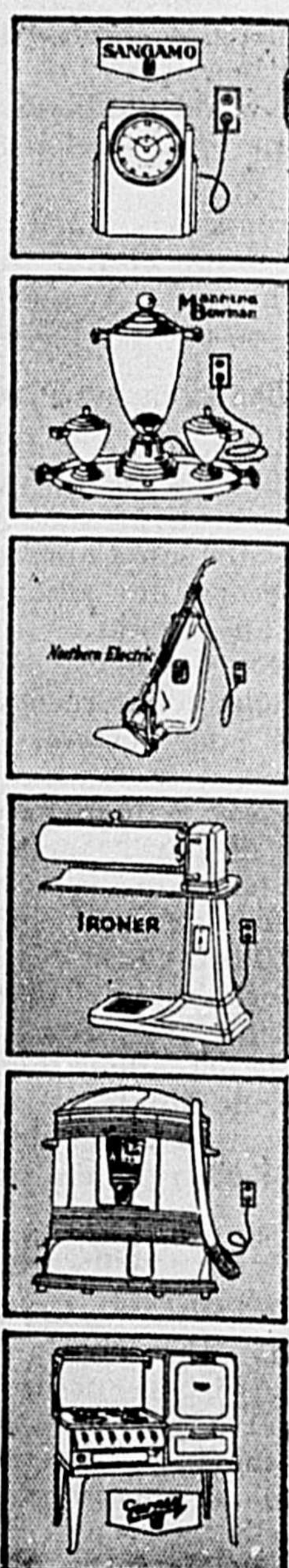
Parfaitement Propre

La Machine à Laver ABC NORTHERN ELECTRIC nettoiera indifféremment et avec le même soin, un drap, une serviette de bain ou le vêtement le plus délicat. Le linge s'agit constamment dans l'eau savonneuse, pleinement protégé par la porcelaine douce. Il en sort tout prêt à être étalé au soleil.

De belle apparence, d'un fonctionnement silencieux et d'une capacité équivalente à quatre-vingts draps à l'heure, cette machine à laver est le summum de toutes les inventions modernes pour simplifier le travail. L'essoreuse qui se tourne en huit différentes positions en facilite l'opération.

Toute Machine à Laver ABC porte le "SCEAU D'APPROBATION" de la Northern Electric, qui est pour vous une garantie de parfait service.

ABC WASHER



Allez dès aujourd'hui à un quelconque des magasins énumérés ci-dessous, et voyez-y les différents Appareils Approuvés illustrés ici.

Vous pouvez acheter la Machine à Laver ABC-Northern Electric d'après paiements à longs termes — \$5.00 comptant et la balance par paiements convenables s'étendant jusqu'à deux ans.

Payez votre machine à laver tandis qu'elle se paye elle-même

Southern Canada Power Company Limited
A TOUTES LES SUCCURSALES



Le "Shredded Wheat" Canadien est fait de grain 100% Canadien. Mangez DEUX Biscuits de "Shredded Wheat" par jour et vous aiderez à la prospérité du Canada.

"Maman, il faut encore du Shredded Wheat"

"Il vaut mieux en acheter deux boîtes. Elles ne durent pas longtemps, quand vous, papa et moi mangeons tous du Shredded Wheat chaque matin. Papa sait tout, et ce matin il m'a dit que le Blé entier avec du lait, fournit tout ce qui est nécessaire pour l'alimentation et la croissance, et c'est pourquoi le Shredded Wheat est si bon pour fillettes et garçons."



THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

SHREDDED WHEAT

AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER

L'angoisse...

(suite de la 2e page)

Pratiquement, que faire?... Le propriétaire de son école le met à la porte le 15 janvier prochain.

Il a, dans son tiroir, la sommation par huissier. Il a aussi 15,000 francs, recueillis sou à sou...

Il lui en faudrait 70,000 pour le terrain et l'école à construire en briques creuses... L'entrepreneur lui a juré de ne pas dépasser...

C'est donc 55,000 francs à trouver... 55 billets de 1,000 francs. "La lune!" clament ses amis.

Tous décourageants, d'ailleurs, ses amis.

Il y en a même un qui lui a dit:

"Vous auriez 100,000 francs, je vous déconseillerais de construire."

Alors, c'est la défaite avant la bataille... la ruine de l'effort de tout un passé... la débâcle. Comment, avec un patronage dont on défendra la fréquentation, pourra-t-il lutter contre le poison journalier d'une école hostile, désormais sans concurrent...?

De tous les côtés, c'est donc le mur...

Est-il prêt pour rester au pied d'un mur...?

Le curé regarde... comme si la réponse allait s'inscrire là, devant lui.

Mais, tel un suaire, la nuit enveloppe tout... Aucune voix ne répond à sa voix...

Au ciel, pas une étoile...

Il entend, dans son jardin, les sabots de sa vieille soeur qui porte tranquillement la "raffourée" à ses lapins... sa grande préoccupation!.. Bienheureux les simples!

Lui, prêtre, il a le devoir plus compliqué... le devoir du chef... le devoir du bon pasteur... de voir dont on n'aperçoit jamais la fin: Impendar et superimpendar.

Alors...? Toujours "alors"...? Toujours l'angoissant point d'interrogation?

Attention...? On dirait une voix qui murmure en lui?

Que dit-elle, cette voix?

Elle dit: "Ce serait si facile pour toi d'être simplement prudent et de laisser couler l'eau... Tu serais approuvé par tout le monde!"

—Oui... mais le serais-je par Dieu...? Conscience!... Ma conscience... réponds-moi...?

Voici, en ce mois de septembre, l'angoisse actuelle d'une foule de petits curés de France qui sentent vaciller leur école, leur chère école, entre leurs mains de prêtres...

Et même, si vous voulez le nom de l'un d'eux, parmi tant d'autres... le nom de celui qui m'a supplié d'écrire cet article et m'en a donné les principales précisions... Il s'appelle: l'abbé Hémery, curé de Saint-Hilaire-en-Lignières.

Et cette adresse, évidemment, je ne vous la donne pas pour rien.

Pierre L'ERMITE

—Déjà onze heures, et ma femme ne rentre pas!

—Pas étonnant, monsieur, par ces grands vents... madame a pu être enlevée.

STE-HELENE

Dans le cours du mois de septembre, M. l'abbé J.V. Lincourt, curé a fait sa visite de paroisse, semant partout conseils et bénédictions.

—Le perron de l'église, qui était en bois et datait de la construction de l'église, c'est-à-dire de puis l'automne 1903, n'était plus solide, alors il a été décidé de le reconstruire et cette fois en ciment. L'entreprise fut donnée à M. Dumoulin de Granby qui avait la plus basse soumission. Les travaux sont maintenant terminés et un trottoir de 8 pieds de large va jusqu'au trottoir de la rue.

—La semaine dernière les RR. SS. de l'Immaculée Conception ont fait la quête dans la paroisse, faisant aussi connaître l'Oeuvre de la Ste Enfance. La quête fut

BUREAU 10 À 12 A. M. 3 À 5 P. M. 7 À 9, LE SOIR

TÉL. 192

Dr HERVÉ GAGNON

MÉDECIN

95 RUE MONDOR ST-HYACINTHE

Dr L.-P. Couture

SPÉCIALITÉ: MALADIES DES YEUX DU NEZ, DES OREILLES ET DE LA GORGE

104 RUE MONDOR SAINT-HYACINTHE

TÉL. 296

TÉL. 235 254 CASCADES

J.-A.-R. SÉGUIN

PLOMBIER-COUVREUR ET POSEUR

D'APPAREILS DE CHAUFFAGE ANCIENNE PLACE H. LORANDE

DR A. BÉDARD

CHIRURGIEN-DENTISTE

BUREAU: 9 A. M. À 4 P. M. SOIR: SUR RENDEZ-VOUS

190 RUE GIROUARD TÉL. 428

POUR VOTRE LARD

FAITES USAGE DU GROS SEL ALLEMAND

UNIVERSAL BRAND

Il salera votre lard beaucoup mieux et bien plus vite que n'importe quel autre sel qui soit sur le marché. Le Gros Sel UNIVERSAL BRAND est blanc comme la neige, pur comme le cristal et exempt de toute humidité, et il ajoutera à la saveur de votre lard. Vous trouverez également avantage à en faire usage en toute autre occasion

DEMANDEZ-LE À VOTRE FOURNISSEUR

ACHÉTEZ VOS BOIS ET CHARBON — CHEZ —

St-Pierre & Larose

TÉL. 804 RUE DU GRAND TRONC

TÉL. 775 NOIR, 019

J.-ERNEST ST-ONGE

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

BRULEURS A L'HUILE NU-WAY

248 CASCADES ST-HYACINTHE



LE TELEPHONE COUTE PEU AUX AMOUREUX

Les taux du soir des appels entre postes (n'importe qui) sont en vigueur de 7 p.m. à 8.30 p.m. heure locale. Les taux de nuit sont de 8.30 p.m. à 4 a.m. et sont encore plus bas.



Les journées étaient monotones à l'hôpital. Pourtant, ses amis faisaient tout en leur pouvoir pour l'égayer — sa chambre était toujours abondamment fleurie de roses parfumées — mais le soir surtout elle était heureuse, lorsque son cher Jacques venait s'asseoir à côté de son lit et lui parlait affectueusement, de cette voix douce et sympathique qu'elle aimait tant.

Un jour, il lui fallut quitter la ville pour une affaire urgente, et elle se demanda comment elle pourrait supporter l'attente de son retour. Mais Jacques, en homme averti qui ne s'embarrasse pas pour si peu, sut vite quoi faire pour éliminer la distance. Chaque soir, à neuf heures précises, il appelait son amie par téléphone longue distance et lui disait de ces choses qu'elle aimait tant entendre de ses lèvres.

Et n'allez pas croire que c'était pour lui extravagance que d'agir ainsi, car les taux de nuit sont toujours très bas... et pour des amoureux éloignés l'un de l'autre, n'est-ce pas le moyen de communication idéal?

Chez Nous... Jean Talon, premier Intendant



Jean Talon, premier Intendant de la Nouvelle-France, de 1665 à 1672, fut envoyé en Amérique par son roi pour diriger le développement de la colonie vers d'autres industries que celle du commerce des fourrures qui, jusque là, avait monopolisé presque tous les efforts. Il fut créé baron canadien et reçut la seigneurie de l'Islet, près de Québec. Bon et généreux, il s'efforça d'améliorer le sort des tenanciers qu'il avait amenés de France avec lui. Sous son habile direction, la Nouvelle-France fit de grands progrès.

MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT.

FONDÉE A MONTREAL EN 1786



LA COULEUR BLEUE SIGNIFIE 'CE CHARBON EST LE MEILLEUR ANTHRACITE SCRANTON QUI SOIT'

Ce charbon est tellement supérieur, que nous n'avons pas craint de le marquer, afin de vous protéger dans votre achat. Sa couleur bleue vous permet de le reconnaître au premier coup d'oeil.

La 'charbon bleu' n'est pas nouveau... c'est le même Anthracite Scranton D.L. & W. qui est si en vogue au Canada depuis plus de cinquante ans. Jamais meilleur charbon n'a été extrait du sol.

Avec du 'charbon bleu' dans votre fournaise, vous n'avez pas besoin de forcer le feu. Vérifiez simplement le tirage, mettez juste la quantité de charbon nécessaire... et vous jouirez du confort parfait.

Sans compter que le 'charbon bleu' est un combustible très propre... propre dans votre cave, ainsi que dans votre fournaise.

Donnez un coup de téléphone à votre marchand et demandez-lui la grosseur de 'charbon bleu' que vous désirez. Vous payez déjà pour le confort que vous donnerait le 'charbon bleu'... pourquoi ne l'obtiendriez-vous pas?



Votre marchand est un marchand de 'charbon bleu'

'charbon bleu'

D.L. & W. COAL CO., of CANADA, LTD. L'ACQUELLEUR GARANTIT LA QUALITÉ

Les COURRIERS

ST-HUGUES

Résultat des études au couvent de la Présentation de Marie pour le mois de septembre 1931:

8e année: Cécile Deslauriers, de St-Hugues.

7e année: Rachel Deslauriers, Noëlla Valcourt de St-Hugues; Pauline De Sève de Montréal.

Cours spécial français: Mildred White de Boston, Mass.

6e année: Jeanne d'Arc Gendron, Marguerite Cardin, Jeanne Gendron, Simone Gendron, de St-Hugues.

5e année: Lucille Lefebvre de St-Hugues; Laurence Dessertes, de St-Simon; Ernestine Dionne de St-Guillaume.

5e année B: Présentine Lafond de St-Hugues; Monique Plante de St-Simon; Yvette Gauthier de Montréal.

4e année A: Mélanie Bourgeault de St-Hugues; Denise David de Montréal; Olivette Lapierre de St-Hugues.

4e année B: Georgette Fournier de Montréal.

3e année: Jeanne Pelletier de St-Hugues.

Cours commercial anglais: Dorothy de North-Amherst, Mass.

Cours spécial anglais: 7e année B: Emilienne Paradis de Manchester, N.H.

6e année: Simone Gauthier de Montréal.

5e année: Rachel Deslauriers de St-Hugues.

4e année: Lucille Lefebvre de St-Hugues.

3e année: Pauline Santoire de St-Hyacinthe.

2e année: Noëlla Valcourt de St-Hugues.

1ère année: Monique Plante de St-Simon.

Externat des filles: Anne Beau-liou, Denise Lessard, Thérèse Paradis.

Ecole des garçons: Daniel Larue, Roland Claude, Wilbrod Brady.

ST-JEAN-BAPTISTE

M. Wilfrid Barré et sa famille de Rougemont, M. Lusignan de Saint-Hyacinthe et M. Guyol de Montréal, chez M. Alméric Roy.

M. et Mme Trudeau, Mlle G. Trudeau de Saint-Mathias et M. Beaulieu des Etats-Unis chez Mme Michel Hamel.

Mlle Lucille Morier de Saint-Damase chez M. Arthur Hamel.

Mme Albert Morier est actuellement à Saint-Simon de Bagot

Mlle Danielle Désautels a pas sé une quinzaine à Montréal.

Les citoyens de la paroisse furent presque tentés de crier au miracle en voyant les beaux chemins d'asphalte faits dans notre village en moins d'une semaine!

Les fossés seront remplis et le perron et les trottoirs de l'église étant remis à neuf depuis peu, le village prend un air très invitant.

ST-DAMASE

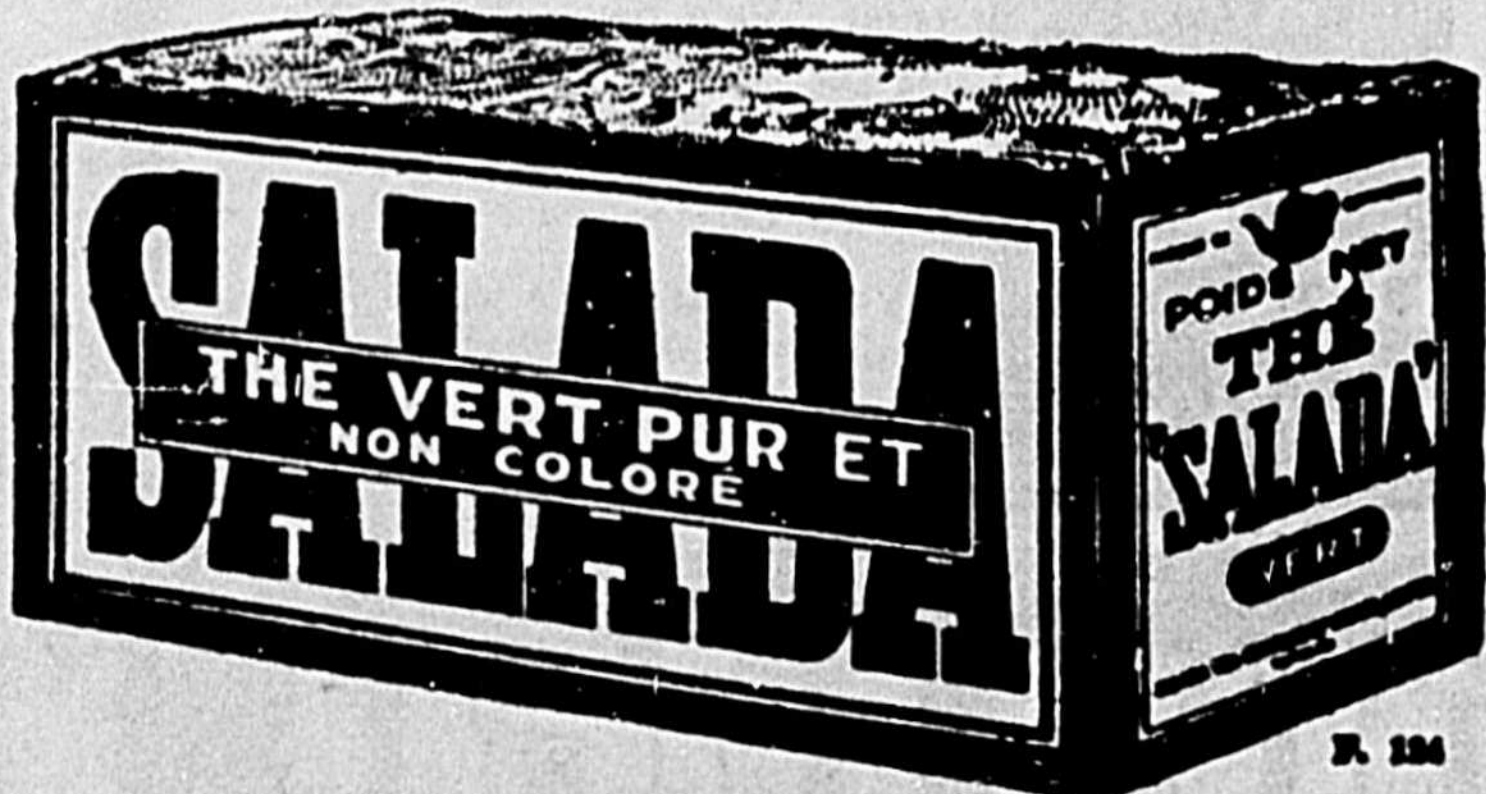
Mlle Eva Jodoin est en voyage aux Etats-Unis, chez son oncle M. Paul Lavimodière de Woonsocket pour quelques semaines. Elle visitera aussi Boston, New York, Providence.

Ah! Monsieur le docteur, ma femme est bien malade; elle pleure toute la journée.

—Je sais ce que c'est: une pleurésie.

Pur et odorant

'Frais des Plantations'



Chaque feuille crispée est pleine de saveur

Vert ou noir — à partir de 60c 10.

STE-HÉLÈNE

Mme M. Gaudette a été à St-Hyacinthe chez ses filles Mmes Isidore Messier et Frédette.

M. et Mme Arthur Lussier et leur petite fille Rita ont passé une semaine à Montréal, chez Mme Joseph Lavoie fille de M. Lussier

Mlle M.E. Sawyer a passé les derniers jours de septembre à St-Hyacinthe chez sa soeur Mme Z. R. Roy de la rue Labrière.

Chez M. Augustin Lanoie marchand recevait dimanche la visite de leurs enfants MM. Henri et Charles-Omer Lanoie de Nashua, N.H., et Mme Charles-Auguste Guertin, née Imelda, de Worcester, Mass. Ils ont aussi visité à St-Hyacinthe leur frère Raymond et leur soeur Mme Cusson de la rue Lafontaine.

DÉFENSE D'AVANCER

Je soussigné, donne par les présentes, avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit sans une autorisation signée de ma main.

Félix Gauthier St-Hyacinthe 30 septembre 1931. 23oct

PROVINCE DE QUEBEC District de St-Hyacinthe COUR SUPERIEURE V. J. MONGEAU LIMITEE, Requérente

Le 6 octobre 1931. SUR l'ordre de l'Honorable Juge P. Cousineau, donné ce jour, il est enjoint aux parents et créanciers de feu Hor-nidas Lussier, fils, en son vivant cultivateur de la paroisse de Saint-Damase, dont la succession a été déclarée vacante, de comparaitre au Greffe de la Cour Supérieure, siégeant dans et pour le district de Saint-Hyacinthe, le 16 octobre 1931, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur à la dite succession vacante, à dix heures de l'avant-midi.

A. DELAGE, P.C.S.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à MIDI, LE MERCREDI, 21 OCTOBRE 1931, des soumissions pour la construction d'un édifice public à Asbestos, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un édifice public, Asbestos, P.Q."

On peut consulter les plans et le devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en Chef, du Ministère des Travaux publics, Ottawa, du surintendant, 150 ouest, rue Saint-Paul, Montréal, P.Q., du commis des travaux, édifice de la douane, Québec, P.Q., ainsi qu'au bureau de poste d'Asbestos, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministère des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

On peut se procurer au bureau de l'Architecte en chef, ministère des Travaux publics, des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté au montant de \$20.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si la soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre, N. DESJARDINS, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 28 septembre 1931.

contre NÉURALGIE Une bonne application de Minard, conformément aux indications, atteint son but. Vous constaterez un soulagement merveilleux!



PETITES ANNONCES

A VENDRE.— Propriété située au centre de la ville. Deux logements. En très bonne condition. Prix pour rapporter 10% et au-delà. S'ad. au Courrier. jno

FEMMES DEMANDEES ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elle. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrivez à Ontario Neckwear Compagnie, Dept. 187, Toronto 8, Ont.

UNE CHANCE POUR VOUS.— Avec \$20.00 comptant vous vous procurez un beau terrain de 50 x 125 pieds situé à dix minutes du centre de la ville. C'est le temps de vous mettre chez vous parce que que la main d'oeuvre est facile à obtenir et que les prix des matériaux de construction sont beaucoup baissés. Pour plus de renseignements s'adresser au Courrier. jno

TERRE A VENDRE.— 180 arpents en superficie, dont 50 en culture. Maison et dépendances convenables. Bois de service et de chauffage plus que pour payer la terre. Prix très bas, à cause de raisons de force majeure. Située à 2 1/2 milles de l'église. Sol facile à cultiver. Conditions pour convenir à l'acheteur. S'adresser à F. Sansoucy, St-Jude, P.Q. j.n.o.

A VENDRE.— Machine à laver "Beatty" presque neuve, avec garantie. S'adresser à C. Emile Hébert, 47 rue St-Paul. 30oct

A LOUER.— Ecurie de trois places, située rue Ste-Marie, avec place pour mettre le foin, etc. S'adresser au Courrier. jno

BELLE ONDULATION permanente, croquignole, garantie. — Adressez-vous à Mme Santoire, 145 Cascades, St-Hyacinthe. Je serai à votre disposition tous les jours. Tél. 795. j.n.o.

COURS de conversation en anglais de 9 à 12 hres a.m., 2 à 5 hres et 7 à 9 hres le soir. Pour plus d'informations, téléphonez à Mlle Isabelle Payan, 956W. 10oc

COURS PRIVÉS.— Toute personne désirant prendre des leçons de conversation anglaise pourra s'adresser à 67 rue William. (Mme Spence). 9oct

A LOUER.— Un logis 5 pièces, plus chambre de bain, en bon ordre, sur un seul plancher. Prix: \$15.00 par mois. S'adresser à M. Jovite Sicotte. jno

ACCORD DE PIANOS et réparations de toutes sortes. S'adresser à M. E.-N. Gaudette, 56a rue William. 9oct

A VENDRE.— Tables, chaises, demi-lit en fer, matelas, tapis en laine, prélat, fournaise, tuyaux, porte-chapeau, poêle à l'huile "Perfection", 3 feux avec corniche et fourneau, etc. S'adresser au Courrier.

DEMANDE D'EMPLOI.— Fille demande à se placer dans un presbytère. S'ad. au bureau du Courrier. j.n.o.

PERDU.—Un chapelet de perles monté en or a été perdu, de chez le dentiste Philie à l'Académie de Lorette. Prière de retourner à 182 Girouard. 1f

A LOUER.— Beau logement de 7 appartements, eau chaude et froide. S'adresser à Max. Demers, Ste-Rosalie, P.Q. 16oct

A LOUER.— Deux logements chauffés. Deux autres logements non chauffés, l'un au prix de \$8, et l'autre à \$10. Pour tous renseignements, s'adresser à Eugène Benoit, 90 rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe, P.Q.

FAIT CESSER LES MAUX et DOULEURS des FEMMES. Des milliers de femmes trouvent un soulagement rapide de ces angoissantes douleurs périodiques, dans les TABLETTES ZUTOO. Inoffensives et efficaces, elles apportent un soulagement immédiat. Les femmes, qui souffrent ainsi, endurent des douleurs inutiles, car une ou deux de ces inoffensives pastilles tablettes feront certainement cesser la douleur. EN VENTE PARTOUT 25c LA BOITE. ZUTOO

EPICERIE A VENDRE. S'adresser à C.-A. GERVAIS, 87 RUE BOURDAGES, TEL. 561

Toujours de l'Espoir même quand d'autres médecines ne vous ont pas aidé. Une simple et vieille préparation herbeuse comme le NOVORO Du DR. PIERRE. peut vous remettre sur la route de la santé. Il a fait cela pour des milliers d'autres. Pourquoi pas pour vous? Il est absolument sain. Ne contient pas de drogues nuisibles. Il est bon pour toute la famille. L'histoire intéressante de sa découverte, avec des renseignements très valables, et des attestations véritables, est envoyée gratuitement sur demande. Ce remède herbeux renommé ne peut être obtenu chez les droguistes. Des agents spéciaux le fournissent. Ecrire à DR. PETER FAHRNEY & SONS CO. 2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL. Délivré libre de tous droits au Canada.

HORAIRES D'AUTOMNE. La Provincial Transport Company annonce ses horaires d'automne. Les horaires seront gracieusement fournis sur demande, au comptoir ou par la poste. Il n'y a aucune saison de l'année où le voyage par autobus est plus agréable. Voyagez par autobus, lors de votre prochain départ, et jouissez des merveilleux paysages autour de vous. SERVICE MONTRÉAL-ST-HYACINTHE. Départ de Montréal, (Phillips Square) 4.45 hres p. m., chaque jour. Départ de Saint-Hyacinthe, 7.30 hres a. m., chaque jour. HEURE NORMALE DE L'EST. PRIX: \$1.25; ALLER ET RETOUR, \$2.25. Pour toutes informations, s'adresser au Grand-Hôtel, St-Hyacinthe, Tél. 666. LA CIE DE TRANSPORT PROVINCIALE

IMAGINEZ! Votre foyer transformé avec des BEAUX MURS MODERNES. Apprenez comme cela peut se faire à bon marché avec DURALITH. Pensez donc qu'il vous serait possible d'avoir chez vous, à peu de frais, des murs luxueux genre vieux anglais, ou stiple espagnol, comme vous en avez admirés souvent dans les grands hôtels et les maisons somptueuses! Imaginez-vous avec de tels murs dans votre propre maison! Duralith, la nouvelle peinture plastique, vous rend la chose possible. Qu'est-ce que Duralith? Une merveilleuse invention, utilisée jusqu'ici dans les résidences princières et les hôtels, maintenant à votre disposition pour l'ornementation de votre demeure. Peu dispendieuse, — et cependant capable de transformer vos murs de façon miraculeuse. Venez et Voyez! Arrêtez et examinez les intéressants échantillons de murs finis à la Duralith, maintenant en montre. Voyez la variété des finis et la richesse incomparable des couleurs. Demandez un aperçu du coût, ainsi que des dépliant gratuits, préparés par un décorateur de marque, de New York. Distribué à St-Hyacinthe par C. MERCURE TEL. 800W